

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 

État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire

Édition 2006-2007

Coordination :

Daniel Jean

Directeur

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

Recherche et rédaction :

Martine Pichette

Ce document peut être consulté sur le site Internet du Ministère :

www.mess.gouv.qc.ca

Dépôt légal – décembre 2007

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-50401-6

ISBN : 978-2-550-50402-3 (PDF)

Bibliothèque et Archives Canada, 2007

ISSN : 1708-7651

© Gouvernement du Québec

MOT DU MINISTRE



Les organismes communautaires jouent un rôle de premier plan dans l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens. En plus de constituer un réseau de services accessibles, appréciés et novateurs, ils offrent une intervention de proximité pour nos concitoyens. Le gouvernement du Québec est donc fier de les appuyer.

En 2006-2007, le gouvernement a augmenté de 32 millions de dollars son soutien aux quelque 5 000 organismes communautaires, le portant ainsi à près de 667 millions. Cet investissement, qui représente près de 55 % de leur financement total, constitue un levier important pour structurer les services communautaires et susciter la contribution d'autres donateurs.

L'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire comporte également une dimension économique non négligeable. Les revenus générés ont des retombées de plus d'un milliard de dollars, et ce, sur tout le territoire québécois. Les sommes investies dans le secteur communautaire contribuent à dynamiser les économies régionales et locales. Elles permettent notamment d'employer l'équivalent de 24 000 personnes à temps plein. En outre, ces sommes assurent la participation d'environ 211 000 personnes à des activités bénévoles, auxquelles elles consacrent plus de 30 millions d'heures chaque année.

Imaginons un instant que des personnes malades ne reçoivent plus la visite de bénévoles. Imaginons que la population de certaines régions n'a plus accès aux informations locales dans les médias communautaires. Imaginons que les jeunes, les aînés ou les personnes handicapées ne peuvent plus compter sur des lieux de rencontre comme les maisons de jeunes et les centres communautaires. Imaginons que les jeunes ne peuvent plus bénéficier d'activités de loisir et de sport, que les femmes victimes de violence n'ont plus de lieu sécuritaire pour se réfugier... Toutes ces activités sont rendues possibles grâce à l'implication et à l'engagement des personnes qui oeuvrent au sein des organismes

communautaires. Je tiens d'ailleurs à leur témoigner toute ma reconnaissance pour leur contribution exceptionnelle à la société québécoise.

Considérant la portée sociale et économique de ces investissements, *l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire* démontre l'effet structurant du soutien gouvernemental sur le milieu communautaire. Je tiens à rappeler que cet apport émane d'une vingtaine de ministères et d'organismes gouvernementaux qui, en plus d'entretenir diverses relations avec les organismes de leur secteur d'activités, collaborent aux travaux menés par le Secrétariat.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,

A handwritten signature in black ink that reads "Sam Hamad".

Sam Hamad

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales tient à remercier les membres du Comité interministériel de l'action communautaire ainsi que toutes les personnes qui ont, d'une façon ou d'une autre, prêté leur concours à cette édition de l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire.

Nous tenons à remercier plus particulièrement, pour leur précieuse collaboration, le personnel de soutien administratif qui, dans chacun des ministères et organismes gouvernementaux, a fait la compilation des données et ainsi permis la réalisation de cette édition.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MINISTRE

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION	6
SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DE SITUATION.....	7
1. Soutien financier gouvernemental versé en 2006-2007 ventilé par programme selon le type de soutien financier.....	13
1.1 Soutien financier gouvernemental versé en matière d'action communautaire en 2006-2007 ainsi que le nombre d'organismes communautaires soutenus par ministère et organisme gouvernemental, par programme selon le type de soutien financier.....	17
1.2 Soutien financier gouvernemental versé en matière d'action communautaire en 2005-2006 ainsi que le nombre d'organismes communautaires soutenus par ministère et organisme gouvernemental, par programme selon le type de soutien financier.....	24
2. Sommaire du soutien financier gouvernemental de 1996-1997 à 2006-2007, par secteur.....	31
3. Soutien financier régional versé de 2000-2001 à 2006-2007	36
3.1 Sigles utilisés dans les tableaux de ventilation par région	37
3.2 Liste des régions administratives	39
3.3 Soutien financier gouvernemental 2006-2007, répartition régionale (en dollars).....	40
3.4 Soutien financier gouvernemental 2005-2006, répartition régionale (en dollars).....	42
3.5 Soutien financier gouvernemental 2004-2005, répartition régionale (en dollars).....	45
3.6 Soutien financier gouvernemental 2003-2004, répartition régionale (en dollars).....	48
3.7 Soutien financier gouvernemental 2002-2003, répartition régionale (en dollars).....	51
3.8 Soutien financier gouvernemental 2001-2002, répartition régionale (en dollars).....	53
3.9 Soutien financier gouvernemental 2000-2001, répartition régionale (en dollars).....	56
4. Évolution du soutien financier gouvernemental de 1996-1997 à 2006-2007	58
5. Évolution du soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale de 2000-2001 à 2006-2007	60

INTRODUCTION

L'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire, édition 2006-2007, présente les efforts consentis par le gouvernement du Québec en matière d'action communautaire pour l'année financière ayant débutée le 1^{er} avril 2006 et se terminant le 31 mars 2007.

Ce document tient compte des orientations de la politique gouvernementale et du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire qui visent à la fois les organismes d'action communautaire autonome et d'action communautaire.

Bien que ce bilan soit publié à l'automne 2007, il fait état de la situation au 31 mars 2007. Depuis cette date, des changements sont survenus au niveau de la structure gouvernementale, ce qui a entraîné des modifications relativement à l'appellation de certains ministères et organismes gouvernementaux. Veuillez prendre note que sont considérés ici les ministères et organismes gouvernementaux tels qu'ils étaient au 31 mars 2007.

Comme les données présentées datent du 31 mars 2007, elles ne prennent pas en considération les transferts survenus dès le 1^{er} avril 2007. Ces organismes, ainsi que leur financement, apparaissent donc encore sous la responsabilité de leur ancien ministère. Ces transferts seront considérés lors de la prochaine édition.

Mentionnons également que les informations sur les données financières, compilées par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, relèvent de la responsabilité de chacun des ministères et organismes gouvernementaux. Ainsi, en plus de l'assurance-qualité des données financières, ces derniers s'assurent que les organismes communautaires pris en compte répondent aux critères établis au Cadre de référence en matière d'action communautaire.

Par ailleurs, afin de tracer une mise à jour la plus exhaustive possible, vous trouverez, à partir de la page 17, un tableau répertoriant les programmes de soutien financier par ministère et organisme gouvernemental. Pour certains d'entre eux, un programme est identifié « Autres ». Il s'agit soit de programmes transitoires (organismes qui n'ont pu être intégrés dans le cadre des programmes réguliers des ministères et organismes gouvernementaux lors de l'opération annuelle de transferts et de concentration du soutien financier puisqu'ils ne répondent pas aux critères des

programmes en vigueur), soit de projets *ad hoc* ou encore de subventions versées pour des activités spécifiques.

Afin d'assurer une plus grande transparence du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, à l'ensemble des citoyennes et des citoyens ainsi qu'aux ministères et organismes gouvernementaux, le SACAIS rend disponible dans son site Internet, le Portrait du soutien financier gouvernemental versé pour l'année financière 2006-2007. Cet outil permet de connaître le détail du soutien financier qu'un organisme communautaire reçoit de l'appareil gouvernemental ainsi que sa provenance. Aussi, afin d'identifier de quelle mission ministérielle un organisme communautaire relève, il est possible d'y consulter le Plan de rattachement. Celui-ci présente la liste des organismes communautaires qui sont soutenus en appui à la mission globale par le gouvernement du Québec et qui sont rattachés à un ministère ou organisme gouvernemental.

Enfin, il est important de noter que les sommes consacrées aux activités ou organismes suivants ne sont pas prises en considération :

- Entreprises d'économie sociale (centres de la petite enfance (CPE), ressourcerie, entreprises de services à domicile, etc.);
- Coopératives d'économie sociale;
- Centres locaux de développement (CLD);
- Conseils régionaux de développement (CRD);
- Conférences régionales des élus (CRÉ);
- Fondations qui ont pour seule mission de recueillir et de redistribuer des fonds;
- Organismes à vocation religieuse;
- Associations professionnelles, syndicales ou politiques;
- Subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes communautaires.

SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DE SITUATION

Durant l'année 2006-2007, le montant total du soutien financier versé par le gouvernement du Québec s'est élevé à 666 710 872 \$ et près de 5 000 organismes communautaires ont été soutenus. L'enveloppe globale du soutien financier a connu une augmentation de 5,1 % en 2006-2007.

Au cours de cette période, 53 programmes ou mesures de soutien financier étaient destinés aux organismes communautaires et ceux-ci étaient gérés par une vingtaine de ministères et organismes gouvernementaux.

Soutien financier en appui à la mission globale

De ces programmes ou mesures, 20 sont consacrés au financement en appui à la mission globale des organismes communautaires pour un montant total de 431 919 676 \$, ce qui représente 65 % de l'enveloppe globale. Ce mode de soutien financier a connu une augmentation de 68 289 254 \$ (19 %) par rapport à l'an dernier. En 2005-2006, l'enveloppe consacrée à la mission globale était de 363 630 422 \$ (57 %).

Toutefois, il faut préciser qu'une grande proportion de cette augmentation est attribuable au transfert des Carrefours jeunesse-emploi vers le mode de soutien financier en appui à la mission globale. Par ailleurs, si ces derniers étaient toujours soutenus dans le cadre d'une entente de service, l'augmentation de l'enveloppe dédiée à la mission globale aurait été de 8 %. On constate que la proportion du soutien financier gouvernemental réservé à ce mode a continué de croître. Enfin, mentionnons que 85 % des 4 964 organismes soutenus bénéficient de ce type de soutien financier.

Soutien financier en entente de service

En 2006-2007, les sommes allouées pour ce mode de soutien financier sont de l'ordre de 189 429 908 \$, soit 28 % de l'enveloppe globale. En 2005-2006, elles étaient de 228 951 920 \$ ce qui représentait 36 % du soutien global. On note une diminution de la proportion du soutien financier gouvernemental consacré à ce type de financement. Comme pour la mission globale, celle-ci est attribuable au transfert des Carrefours jeunesse-emploi vers le mode de soutien financier en appui à la

mission globale. Or, si la situation n'avait pas changé, la proportion du soutien financier gouvernemental pour ce mode serait demeurée la même.

Soutien financier en projet ponctuel

Les sommes attribuées dans le cadre de projets ponctuels ont été de 45 361 288 \$, soit 7 % de l'enveloppe globale alors qu'en 2005-2006, 42 076 290 \$ (7 %) ont été octroyées.

Éléments à considérer

Pour comparer la présente édition avec celle de l'exercice financier précédent, il est important de prendre en considération les éléments suivants :

- On note une augmentation de l'enveloppe globale de 32 052 240 \$ par rapport à l'an dernier.
- Un total de 53 programmes ou mesures a été répertorié en 2006-2007 comparativement à 63 en 2005-2006. Cette diminution s'explique d'une part par la révision des programmes de soutien financier offerts par deux ministères et d'autre part par l'ajout de trois programmes ou mesures ainsi que le retrait de sept programmes ou mesures qui ne sont plus considérés¹. De plus, précisons que les organismes soutenus dans le cadre des programmes révisés ont été intégrés à ceux en vigueur.

Explications :

Ajouts

- On recense trois programmes ou mesures créés ou considérés pour la première fois en 2006-2007. Ces derniers représentent un montant global supplémentaire de 5 401 723 \$ dont 4 338 723 \$ en mission globale,

¹ Deux programmes de soutien financier ont été retirés à la demande du Comité aviseur de l'action communautaire autonome et avec l'accord du ministère concerné.

1 009 000 \$ en entente de service et 54 000 \$ en projet ponctuel (voir page 9).

- Parmi ces ajouts, figurent deux nouveaux programmes ou mesures totalisant 5 347 723 \$ dont 4 338 723 \$ ont été alloués en mission globale et 1 009 000 \$ en entente de service.
- Également, un programme déjà existant a été pris en considération pour la première fois pour un total de 54 000 \$ octroyés en projet ponctuel.

Retraits

- On dénombre sept programmes ou mesures qui ont été retranchés en 2006-2007. Ceux-ci totalisent 8 872 735 \$ dont 179 000 \$ alloués en mission globale et 8 693 735 \$ attribués en projet ponctuel (voir pages 9 et 10).
 - Parmi ces retraits, un programme a pris fin et représente un montant total de 16 000 \$ octroyé en projet ponctuel.
 - Aussi, quatre programmes ou mesures ont pris fin en mars 2005 et mars 2006 et représentent un montant total de 1 628 360 \$ dont 179 000 \$ en mission globale et 1 449 360 \$ en projet ponctuel. Il s'agit de sommes résiduelles versées en 2006-2007 dans le cadre des programmes ou mesures en vigueur en 2004-2005 et en 2005-2006.
 - De plus, deux programmes ont été retranchés en 2006-2007 et totalisent 7 228 375 \$ attribués en projet ponctuel.

Augmentation de l'enveloppe globale du soutien financier (en considérant les augmentations et les diminutions du soutien financier versé par les ministères)

- Tel que mentionné précédemment, le montant des ajouts de programmes représente 5 401 723 \$ alors que l'augmentation de l'enveloppe globale du soutien financier totalise 32 052 040 \$ tel qu'indiqué au tableau comparatif de la page 12. La différence de 26 650 317 \$ s'explique par le fait que le tableau comparatif prend en considération tous les programmes ou mesures de soutien financier gouvernemental incluant la variation des budgets (positive ou négative) et non seulement les ajouts de programmes ou mesures de soutien financier.

Le tableau suivant présente, par ministère et organisme gouvernemental, la liste des programmes ou mesures pris en compte pour la première fois, ajoutés ou retranchés en 2006-2007, de même que les montants qui y sont associés.

**PROGRAMMES OU MESURES PRIS EN COMPTE POUR LA PREMIÈRE FOIS, AJOUTÉS, TERMINÉS OU RETRANCHÉS EN 2005-2006
ET MONTANTS ASSOCIÉS PAR MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL**

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	PROGRAMMES	COMMENTAIRES	Total trois modes de soutien financier	MONTANTS		
				Mission globale	Entente de service	Projet ponctuel
AJOUTS						
PROGRAMMES EXISTANTS						
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (recherche)	<ul style="list-style-type: none"> Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) - volet II 	Pris en compte pour la première fois.				54 000 \$
		Sous-total	54 000 \$	0 \$	0 \$	54 000 \$
NOUVEAUX PROGRAMMES OU MESURES						
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine	<ul style="list-style-type: none"> Mesure de financement pour les organismes communautaires offrant des services de haltes garderies 			1 942 500 \$	1 009 000 \$	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	<ul style="list-style-type: none"> Soutien financier en appui à la mission globale des CDC intervenant dans la lutte à la pauvreté confiées au MESS 			2 396 223 \$		
		Sous-total	5 347 723 \$	4 338 723 \$	1 009 000 \$	0 \$
Total des ajouts			5 401 723 \$	4 338 723 \$	1 009 000 \$	54 000 \$
RETRAITS À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2006						
PROGRAMMES OU MESURES TERMINÉS						
				Montants inscrits en 2005-2006		
Office de la protection du consommateur	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'aide aux organismes de protection du consommateur 					16 000 \$
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (SACAIS)	<ul style="list-style-type: none"> Ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat 	Bien que ces ententes aient pris fin le 31 mars 2006, les derniers versements ont été effectués en 2006-2007.				583 192 \$

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	PROGRAMMES	COMMENTAIRES	Total trois modes de soutien financier	MONTANTS		
				Mission globale	Entente de service	Projet ponctuel
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (SACAIS) (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, année 2004-2005 	Bien que cette mesure ait pris fin le 31 mars 2005, les derniers versements ont été effectués en 2006-2007.				296 201 \$
Ministère des Services gouvernementaux	<ul style="list-style-type: none"> Fonds de la société de l'information 	Bien que cette mesure ait pris fin le 31 mars 2006, les derniers versements ont été effectués en 2006-2007.		179 000 \$		329 879 \$
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (recherche)	<ul style="list-style-type: none"> Mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale 	Bien que cette mesure ait pris fin le 31 mars 2006, les derniers versements ont été effectués en 2006-2007.				240 088 \$
		Sous-total	1 644 360 \$	179 000 \$	0 \$	1 465 360 \$
PROGRAMMES RETRANCHÉS DE L'ÉTAT DE SITUATION						
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SLS)	<ul style="list-style-type: none"> Programme de Soutien au développement de l'excellence sportive Programme de Soutien aux événements sportifs 	En mai 2007, le Secrétariat au Loisir et au Sport a procédé à l'évaluation du statut des organismes soutenus dans le cadre de ses programmes de soutien financier. Ainsi, ces deux programmes de soutien financier ont été retranchés puisque les organismes soutenus ne répondaient pas à la définition et aux critères qui s'appliquent à l'action communautaire.				6 908 375 \$
		Sous-total	7 228 375 \$	0 \$	0 \$	7 228 375 \$
TOTAL DES RETRAITS			8 872 735 \$	179 000 \$	0 \$	8 693 735 \$

COMPARATIF DU SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL
2005-2006 et 2006-2007

PAR MINISTÈRE ET ORGANISME GOUVERNEMENTAL

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2005-2006	Total 2006-2007	Reclassification des dépenses 2005-2006 dans les ministères en 2006-2007	Écart		Impact cumulé
				Transferts ⁽¹⁾ d'org. com. budget	Variation des budgets des ministères	
Ministère de la Culture et des Communications	5 543 678 \$	5 233 040 \$		(266 096 \$)	(44 542 \$)	(310 638 \$)
• Conseil des arts et des lettres du Québec	50 237 \$	50 237 \$			0 \$	0 \$
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine						
• Famille	13 993 043 \$	17 144 206 \$		(156 979 \$)	3 308 142 \$	3 151 163 \$
• Secrétariat à la condition féminine	950 800 \$	956 480 \$			5 680 \$	5 680 \$
• Secrétariat aux aînés	827 280 \$	768 400 \$			(58 880 \$)	(58 880 \$)
Ministère de la Justice	7 957 383 \$	10 361 619 \$			2 404 236 \$	2 404 236 \$
• Office de la protection du consommateur	16 000 \$	0 \$			(16 000 \$)	(16 000 \$)
Ministère de la Santé et des Services sociaux	352 566 960 \$	370 052 777 \$		(128 709 \$)	17 614 526 \$	17 485 817 \$
• Office des personnes handicapées du Québec	465 354 \$	484 971 \$			19 617 \$	19 617 \$
Ministère de la Sécurité publique	15 136 054 \$	18 181 535 \$			3 045 481 \$	3 045 481 \$
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport						
• Éducation	13 769 795 \$	14 073 828 \$		5 728 \$	298 305 \$	304 033 \$
• Secrétariat au loisir et au sport	20 677 454 \$	15 589 292 \$		597 830 \$	(5 685 992 \$)	(5 088 162 \$)
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale						
• Emploi-Québec	135 709 144 \$	150 325 450 \$	8 331 750 \$		6 284 556 \$	14 616 306 \$
• Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales	19 662 322 \$	22 892 814 \$	3 488 042 \$	234 589 \$	(492 139 \$)	3 230 492 \$
• Solidarité sociale ⁽²⁾	11 819 792 \$		(11 819 792 \$)			(11 819 792 \$)
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	8 678 612 \$	11 945 802 \$		4 737 \$	3 262 453 \$	3 267 190 \$

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2005-2006	Total 2006-2007	Reclassification des dépenses 2005-2006 dans les ministères en 2006-2007	Écart		Impact cumulé
				Transferts ⁽¹⁾ d'org. com. budget	Variation des budgets des ministères	
Ministère des Affaires municipales et des Régions						
• Affaires municipales	298 500 \$	182 000 \$			(116 500 \$)	(116 500 \$)
• Régions	214 725 \$	117 000 \$			(97 725 \$)	(97 725 \$)
• Société d'habitation du Québec	1 566 648 \$	1 471 648 \$			(95 000 \$)	(95 000 \$)
Ministère des Relations internationales	5 234 067 \$	5 353 980 \$			119 913 \$	119 913 \$
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune						
• Agence de l'efficacité énergétique	1 440 980 \$	1 985 560 \$			544 580 \$	544 580 \$
Ministère des Services gouvernementaux	508 879 \$	22 500 \$			(486 379 \$)	(486 379 \$)
Ministère des Transports						
• Société de l'assurance automobile du Québec	2 308 746 \$	2 296 379 \$			(12 367 \$)	(12 367 \$)
Ministère du Conseil exécutif						
• Secrétariat à la jeunesse	6 802 743 \$	6 603 802 \$			(198 941 \$)	(198 941 \$)
• Secrétariat aux affaires autochtones	908 111 \$	858 741 \$		20 000 \$	(69 370 \$)	(49 370 \$)
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	4 441 110 \$	6 743 593 \$			2 302 483 \$	2 302 483 \$
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation						
• Développement économique	1 524 995 \$	1 525 000 \$			5 \$	5 \$
• Recherche	1 585 219 \$	1 490 218 \$		(311 100 \$)	216 099 \$	(95 001 \$)
GRAND TOTAL	634 658 632 \$	666 710 872 \$	11 819 792 \$			32 052 240 \$

(1) Les transferts de budget concernent exclusivement le mode de soutien financier en appui à la mission globale.

(2) En 2006-2007, l'enveloppe budgétaire a été répartie entre Emploi-Québec et le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. Ainsi, les données de 2005-2006 ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006-2007.

**1. Soutien financier gouvernemental versé en 2006-2007
ventilé par programme selon le type de soutien financier**

1. SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL VERSÉ EN 2006-2007, VENTILÉ PAR PROGRAMME SELON LE TYPE DE SOUTIEN FINANCIER

Le tableau suivant présente la liste des programmes ou mesures de soutien financier qui en plus d'être destinés aux organismes communautaires peuvent s'adresser également à d'autres types de clientèles.

Par ailleurs, le tableau de la page 17 présente chacun des 53 programmes gouvernementaux ou mesures de soutien financier destinés aux organismes communautaires ainsi que les montants qui y sont associés.

Précisons que certains d'entre eux ne sont pas exclusivement dédiés aux organismes communautaires. Ces derniers sont marqués d'un astérisque (*) dans le tableau. Toutefois, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales a ciblé uniquement la portion du soutien financier qui a été versée à ceux-ci dans le cadre de ces programmes ou mesures.

**LISTE DES PROGRAMMES OU MESURES
NE S'ADRESSANT PAS UNIQUEMENT À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	PROGRAMMES OU MESURES	ORGANISMES ADMISSIBLES
<p>Ministère de la Culture et des Communications</p> <p>Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat aux aînés • Secrétariat à la Condition féminine <p>Ministère de la Santé et des Services sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office des personnes handicapées du Québec <p>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales <p>Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aide au fonctionnement aux institutions muséales reconnues • Engagés dans l'action pour les aînés du Québec • Programme de soutien financier À égalité pour décider • Programme de subventions à l'expérimentation • Fonds d'aide à l'innovation et à l'expérimentation (FAIE) • Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) • Programme régional d'intégration (PRI) • Exercice de la citoyenneté 	<ul style="list-style-type: none"> • organismes sans but lucratif; • musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation du patrimoine. • organismes sans but lucratif. • groupes, organismes, associations et corporations sans but lucratif non financés par un ministère ou un organisme public ou parapublic. • organismes sans but lucratif. • organismes sans but lucratif; • municipalités, municipalités régionales de comté (MRC); • institutions d'enseignement reconnues. • organismes sans but lucratif; • municipalités, municipalités régionales de comté (MRC). • organismes sans but lucratif; • municipalités locales ou municipalités régionales de comté (MRC); • conférences régionales des élus (CRÉ); • conseil local de développement (CLD); • organismes publics rattachés aux réseaux de la santé, de l'éducation ou organismes paramunicipaux. • organismes sans but lucratif; • organismes gouvernementaux, organismes parapublics des réseaux de l'éducation, de la santé, des services sociaux et du domaine municipal;

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	PROGRAMMES OU MESURES	ORGANISMES ADMISSIBLES
<p>Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (suite)</p> <p>Ministère des Affaires municipales et des Régions</p> <p>Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs</p> <p>Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exercice de la citoyenneté (suite) • Fonds de développement de la Métropole • Fonds conjoncturel de développement (FCD) • Programme Interactions communautaires au Plan Saint-Laurent 2005-2010 • Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) - volet II • Mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • municipalités locales ou municipalités régionales de comté (MRC); • conférences régionales des élus (CRÉ); • conseil local de développement (CLD). • organismes sans but lucratif; • organismes à but lucratif; • toute municipalité, communauté urbaine ou municipalité régionale de comté (MRC); • tout organisme municipal ou intermunicipal relevant de la communauté ou de ses municipalités; • organismes des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux; • conseils de bande de la région métropolitaine; • sociétés d'État; • corporations privées à but lucratif. • toute municipalité, communauté urbaine ou municipalité régionale de comté (MRC); • organismes sans but lucratif et incorporés; • organismes parapublics des réseaux de l'éducation, de la santé, des services sociaux et du domaine municipal; • tout conseil de bande d'une communauté autochtone. • organismes sans but lucratif. • organismes sans but lucratif de développement social, économique ou technologique et leurs regroupements ou associations; • organismes de valorisation et de transfert des résultats de la recherche, sans but lucratif et légalement constitués; • organismes publics et parapublics tels que les établissements d'enseignement collégial, les universités et leurs composantes ainsi que les centres de recherche publics reconnus. • collectifs de chercheurs; • centres de transfert; • institutions d'enseignement.

1.1 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL VERSÉ EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE EN 2006-2007

AINSI QUE LE NOMBRE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SOUTENUS

PAR MINISTÈRE ET ORGANISME GOUVERNEMENTAL,

PAR PROGRAMME SELON LE TYPE DE SOUTIEN FINANCIER

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2006-2007	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère de la Culture et des Communications¹								
• Aide au fonctionnement								
– médias communautaires	2 172 380 \$	127	2 172 380 \$	127	0 \$	0	0 \$	0
– radios autochtones	266 000 \$	27	266 000 \$	27	0 \$	0	0 \$	0
– organismes nationaux de la jeune relève amateur et de loisir culturel	1 211 160 \$	13	1 211 160 \$	13	0 \$	0	0 \$	0
– institutions muséales reconnues*	88 050 \$	1	88 050 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
– organismes de regroupement	450 000 \$	3	450 000 \$	3	0 \$	0	0 \$	0
• Aide aux immobilisations	469 606 \$	52	0 \$	0	0 \$	0	469 606 \$	52
• Aide aux projets - Accueil	512 044 \$	25	0 \$	0	0 \$	0	512 044 \$	25
• Aide aux projets - Appel								
– jeune relève amateur	57 800 \$	6	0 \$	0	0 \$	0	57 800 \$	6
– en éducation cinématographique de jeunes	6 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	6 000 \$	1
Sous-total	5 233 040 \$	181	4 187 590 \$	171	0 \$	0	1 045 450 \$	77
Ministère de la Culture et des Communications (Conseil des arts et des lettres du Québec)								
• Autres	50 237 \$	6	50 237 \$	6	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	50 237 \$	6	50 237 \$	6	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	5 283 277 \$	187	4 237 827 \$	177	0 \$	0	1 045 450 \$	77
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (Famille)²								
• Programme de soutien à l'action communautaire auprès des familles (volet appui à la mission globale)	14 192 706 \$	269	14 192 706 \$	269	0 \$	0	0 \$	0
• Mesure de financement pour les organismes communautaires offrant des services de haltes garderies	2 951 500 \$	259	1 942 500 \$	173	1 009 000 \$	86	0 \$	0
Sous-total	17 144 206 \$	355	16 135 206 \$	269	1 009 000 \$	86	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2006-2007	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (Secrétariat à la condition féminine)³								
• Programme de soutien financier À égalité pour décider*	956 480 \$	58	0 \$	0	0 \$	0	956 480 \$	58
Sous-total	956 480 \$	58	0 \$	0	0 \$	0	956 480 \$	58
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (Secrétariat aux aînés)								
• Engagés dans l'action pour les aînés du Québec*	768 400 \$	53	0 \$	0	0 \$	0	768 400 \$	53
Sous-total	768 400 \$	53	0 \$	0	0 \$	0	768 400 \$	53
Total du ministère	18 869 086 \$	459	16 135 206 \$	269	1 009 000 \$	86	1 724 880 \$	110
Ministère de la Justice								
• Centres d'aide aux victimes d'actes criminels	9 180 184 \$	16	10 100 \$	1	9 170 084 \$	16	0 \$	0
• SOS Violence conjugale	462 435 \$	1	0 \$	0	462 435 \$	1	0 \$	0
• Coordination en matière de justice au sein de l'Association Femmes autochtones du Québec	65 000 \$	1	0 \$	0	65 000 \$	1	0 \$	0
• Programme d'assistance parajudiciaire aux autochtones	504 000 \$	1	0 \$	0	504 000 \$	1	0 \$	0
• Autres	150 000 \$	1	0 \$	0	100 000 \$	1	50 000 \$	1
Total du ministère	10 361 619 \$	20	10 100 \$	1	10 301 519 \$	20	50 000 \$	1
Ministère de la Santé et des Services sociaux⁴								
• Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) (ministère et agences régionales)	370 052 777 \$	3 170	314 658 236 \$	2 779	44 632 414 \$	892	10 762 127 \$	710
Sous-total	370 052 777 \$	3 170	314 658 236 \$	2 779	44 632 414 \$	892	10 762 127 \$	710
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Office des personnes handicapées du Québec)								
• Programme de soutien aux organismes de promotion	391 447 \$	32	50 000 \$	1	0 \$	0	341 447 \$	31
• Semaine québécoise des personnes handicapées	55 000 \$	14	0 \$	0	0 \$	0	55 000 \$	14
• Programme de subventions à l'expérimentation*	38 524 \$	2	0 \$	0	0 \$	0	38 524 \$	2
Sous-total	484 971 \$	47	50 000 \$	1	0 \$	0	434 971 \$	46
Total du ministère	370 537 748 \$	3 192	314 708 236 \$	2 780	44 632 414 \$	892	11 197 098 \$	749
Ministère de la Sécurité publique								
• Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité	1 170 000 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	1 170 000 \$	22

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2006-2007	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
• Programme de financement des ressources communautaires (volets : hébergement, suivi en milieu ouvert, coûts marginaux, sensibilisation et conscientisation, travaux compensatoires)	16 999 535 \$	104	0 \$	0	16 999 535 \$	104	0 \$	0
• Autres	12 000 \$	1	12 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	18 181 535 \$	126	12 000 \$	1	16 999 535 \$	104	1 170 000 \$	22
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Éducation)								
• Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)	13 273 828 \$	167	13 273 828 \$	167	0 \$	0	0 \$	0
• Mesure dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue	800 000 \$	33	0 \$	0	0 \$	0	800 000 \$	33
Sous-total	14 073 828 \$	168	13 273 828 \$	167	0 \$	0	800 000 \$	33
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Secrétariat au loisir et au sport)⁵								
• Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir	3 079 770 \$	53	3 079 770 \$	53	0 \$	0	0 \$	0
• Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances	3 503 130 \$	96	53 800 \$	3	2 605 990 \$	94	843 340 \$	67
• Programme de financement des organismes nationaux de loisir	1 647 800 \$	19	1 622 800 \$	19	0 \$	0	25 000 \$	1
• Soutien à l'action communautaire	740 900 \$	16	740 900 \$	16	0 \$	0	0 \$	0
• Programme de Soutien aux fédérations sportives québécoises	5 351 192 \$	69	5 241 192 \$	68	100 000 \$	1	10 000 \$	1
• Autres	1 266 500 \$	6	350 000 \$	1	0 \$	0	916 500 \$	5
Sous-total	15 589 292 \$	250	11 088 462 \$	156	2 705 990 \$	95	1 794 840 \$	74
Total du ministère	29 663 120 \$	418	24 362 290 \$	323	2 705 990 \$	95	2 594 840 \$	107
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec)⁶								
• Financement des carrefours jeunesse-emploi	40 470 702 \$	111	39 301 459 \$	109	1 077 792 \$	5	91 451 \$	5
• Financement des ententes de service avec des organismes communautaires spécialisés qui offrent les mesures Services d'aide à l'emploi et Projets de préparation à l'emploi (Emploi-Québec)	102 194 598 \$	308	0 \$	0	94 916 589 \$	268	7 278 009 \$	91
• Solidarité jeunesse	7 660 150 \$	109	0 \$	0	0 \$	0	7 660 150 \$	109
Sous-total	150 325 450 \$	388	39 301 459 \$	109	95 994 381 \$	273	15 029 610 \$	181
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (SACAIS)⁷								
• Soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole – Soutien financier en appui à la mission des organismes en défense collective des droits	17 667 772 \$	343	17 667 772 \$	343	0 \$	0	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2006-2007	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
– Soutien financier en appui à la mission des organismes multisectoriels confiés au SACAIS	742 899 \$	31	742 899 \$	31	0 \$	0	0 \$	0
– Soutien financier à des projets en action communautaire et en action bénévole	759 671 \$	79	0 \$	0	0 \$	0	759 671 \$	79
• Soutien financier en appui à la mission globale des CDC intervenant dans la lutte à la pauvreté confiées au MESS	2 396 223 \$	43	2 396 223 \$	43	0 \$	0	0 \$	0
• Fonds québécois d'initiatives sociales*	712 166 \$	13	0 \$	0	0 \$	0	712 166 \$	13
• Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, année 2004-2005	196 759 \$	83	0 \$	0	0 \$	0	196 759 \$	83
• Fonds d'aide à l'innovation et à l'expérimentation*	345 477 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	345 477 \$	22
• Ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat	71 847 \$	9	0 \$	0	0 \$	0	71 847 \$	9
Sous-total	22 892 814 \$	579	20 806 894 \$	417	0 \$	0	2 085 920 \$	199
Total du ministère	173 218 264 \$	961	60 108 353 \$	526	95 994 381 \$	273	17 115 530 \$	379
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles								
• Programme régional d'intégration (PRI)*	808 316 \$	19	0 \$	0	712 589 \$	16	95 727 \$	3
• Exercice de la citoyenneté*	268 045 \$	15	0 \$	0	0 \$	0	268 045 \$	15
• Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)	8 350 189 \$	69	0 \$	0	8 350 189 \$	69	0 \$	0
• Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI)	1 565 077 \$	117	0 \$	0	0 \$	0	1 565 077 \$	117
• Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes oeuvrant dans la mission du MRCI (PRSOCA)	954 175 \$	20	954 175 \$	20	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	11 945 802 \$	185	954 175 \$	20	9 062 778 \$	76	1 928 849 \$	131
Ministère des Affaires municipales et des Régions (Affaires municipales)								
• Fonds de développement de la Métropole*	182 000 \$	7	0 \$	0	0 \$	0	182 000 \$	7
Sous-total	182 000 \$	7	0 \$	0	0 \$	0	182 000 \$	7
Ministère des Affaires municipales et des Régions (Régions)								
• Fonds conjoncturel de développement (FCD)*	117 000 \$	5	0 \$	0	0 \$	0	117 000 \$	5
Sous-total	117 000 \$	5	0 \$	0	0 \$	0	117 000 \$	5
Ministère des Affaires municipales et des Régions (Société d'habitation du Québec)								
• Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC)	1 471 648 \$	51	1 440 398 \$	46	0 \$	0	31 250 \$	7
Sous-total	1 471 648 \$	51	1 440 398 \$	46	0 \$	0	31 250 \$	7
Total du ministère	1 770 648 \$	63	1 440 398 \$	46	0 \$	0	330 250 \$	19

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2006-2007	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère des Relations internationales								
• Programme «Québec sans frontières»	2 711 940 \$	19	0 \$	0	130 000 \$	1	2 581 940 \$	18
• Programme de sensibilisation du public	310 000 \$	1	130 000 \$	1	180 000 \$	1	0 \$	0
• Programme québécois de développement international	2 082 040 \$	21	0 \$	0	140 000 \$	1	1 942 040 \$	20
• Programme d'appui à la mission d'éducation des OCI	250 000 \$	11	250 000 \$	11	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	5 353 980 \$	35	380 000 \$	12	450 000 \$	1	4 523 980 \$	30
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Agence de l'efficacité énergétique)								
• Programme d'interventions auprès des ménages à budget modeste	1 985 560 \$	16	0 \$	0	1 985 560 \$	16	0 \$	0
Total du ministère	1 985 560 \$	16	0 \$	0	1 985 560 \$	16	0 \$	0
Ministère des Services gouvernementaux⁸								
• Fonds de la société de l'information	22 500 \$	2	0 \$	0	0 \$	0	22 500 \$	2
Total du ministère	22 500 \$	2	0 \$	0	0 \$	0	22 500 \$	2
Ministère des Transports du Québec (Société de l'assurance automobile du Québec)								
• Ententes de service relatives au soutien communautaire des personnes accidentées de la route	2 296 379 \$	15	0 \$	0	2 296 379 \$	15	0 \$	0
Total du ministère	2 296 379 \$	15	0 \$	0	2 296 379 \$	15	0 \$	0
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse)								
• Soutien aux forums jeunesse régionaux	3 992 352 \$	8	0 \$	0	3 992 352 \$	8	0 \$	0
• Autres	2 611 450 \$	32	0 \$	0	0 \$	0	2 611 450 \$	32
Sous-total	6 603 802 \$	40	0 \$	0	3 992 352 \$	8	2 611 450 \$	32
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat aux affaires autochtones)								
• Soutien à des organismes communautaires du milieu autochtone	845 991 \$	11	845 991 \$	11	0 \$	0	0 \$	0
• Projets de développement social, culturel ou économique à portée communautaire	12 750 \$	3	0 \$	0	0 \$	0	12 750 \$	3
Sous-total	858 741 \$	12	845 991 \$	11	0 \$	0	12 750 \$	3
Total du ministère	7 462 543 \$	52	845 991 \$	11	3 992 352 \$	8	2 624 200 \$	35

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2006-2007	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs⁹								
• Programme Interactions communautaires au Plan Saint-Laurent 2005-2010*	246 963 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	246 963 \$	12
• Programme de soutien à la mission des Conseils régionaux de l'environnement (CRE) et du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ)	3 217 500 \$	17	3 210 000 \$	17	0 \$	0	7 500 \$	2
• Programme de soutien financier aux organismes de bassin	2 772 800 \$	34	2 745 000 \$	34	0 \$	0	27 800 \$	2
• Autres	506 330 \$	15	0 \$	0	0 \$	0	506 330 \$	15
Total du ministère	6 743 593 \$	78	5 955 000 \$	51	0 \$	0	788 593 \$	31
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Développement économique)								
• Soutien au réseau québécois du crédit communautaire	1 525 000 \$	20	1 525 000 \$	20	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	1 525 000 \$	20	1 525 000 \$	20	0 \$	0	0 \$	0
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Recherche)¹⁰								
• Programme de Soutien à la promotion de la culture scientifique et à la relève en science et technologie	1 431 755 \$	11	1 245 100 \$	11	0 \$	0	186 655 \$	3
• Mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale*	4 463 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	4 463 \$	1
• Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) - volet II*	54 000 \$	2	0 \$	0	0 \$	0	54 000 \$	2
Sous-total	1 490 218 \$	14	1 245 100 \$	11	0 \$	0	245 118 \$	6
Total du ministère	3 015 218 \$	34	2 770 100 \$	31	0 \$	0	245 118 \$	6
GRAND TOTAL	666 710 872 \$	4 964	431 919 676 \$	4 212	189 429 908 \$	1 476	45 361 288 \$	1 561
	100%		65%		28%		7%	

(*) L'astérisque indique les programmes ou mesures de soutien financier qui ne sont pas exclusivement dédiés aux organismes communautaires. Pour connaître les clientèles auxquelles ils s'adressent, consulter les pages 15 et 16.

Note : Le nombre d'organismes peut être compté plus d'une fois puisqu'un organisme peut recevoir du soutien financier par plus d'un ministère et organisme gouvernemental, dans plus d'un programme et selon plus d'un mode de soutien financier. Toutefois, le nombre d'organismes inscrit à chacun des sous-totaux ainsi qu'au total du ministère correspond au nombre réel d'organismes subventionnés par ministère et organisme gouvernemental.

Notes au tableau 1.1

1. Au cours de l'année 2006, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a révisé ses programmes de soutien financier. Veuillez prendre note que ceux existant en 2005-2006 sont toujours en vigueur mais présentés sous une autre forme. De plus, à compter du 18 avril 2007, ce Ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
2. En 2006-2007, une nouvelle mesure est mise en place par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Il s'agit de la Mesure de financement pour les organismes communautaires offrant des services de haltes garderies. De plus, à compter du 18 avril 2007, ce Ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère de la Famille et des Aînés.
3. Depuis le 18 avril 2007, le Secrétariat à la condition féminine est rattaché au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
4. Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle.
5. En 2006-2007, les programmes de soutien financier «Soutien au développement de l'excellence sportive» et «Soutien aux événements sportifs» ne sont plus pris en considération. À la demande du Comité aviseur de l'action communautaire autonome et avec l'accord du Ministère, ceux-ci ont été retranchés dans le présent document puisqu'ils ne répondent pas à la définition de l'action communautaire. Par ailleurs, mentionnons que ces programmes existent toujours dans le Ministère.
6. Incluant des entreprises d'entraînement qui sont des OSBL (Mesure de formation). Excluant les subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes communautaires. Par ailleurs, à compter de 2006-2007, le programme Solidarité jeunesse, autrefois géré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), a été placé sous la responsabilité d'Emploi-Québec. Ce programme a pris fin le 31 mars 2007.
7. À compter de 2006-2007, un nouveau programme a été mis en place. Il s'agit du programme «Soutien financier en appui à la mission globale des CDC intervenant dans la lutte à la pauvreté confiées au MESS». Celui-ci est géré par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Ces organismes étaient soutenus dans le volet multisectoriel jusqu'au 1^{er} avril 2006.

Par ailleurs, bien que la Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ait pris fin le 31 mars 2005 et que les ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat aient pris fin le 31 mars 2006, les derniers versements ont été effectués en 2006-2007. De plus, mentionnons que le FQIS et le FAIE ont versé des sommes à des organismes sans but lucratif qui les ont redistribuées à d'autres organismes communautaires et par conséquent ne sont pas considérées dans le présent document (ex : MRC de la Haute-Gaspésie, Témis, Ville de Montréal).
8. Bien que le Fonds de la société de l'information ait pris fin le 31 mars 2006, des versements ont été effectués en 2006-2007.
9. Pour 2006-2007, les sommes indiquées au Programme de soutien à la mission des Conseils régionaux de l'environnement (CRE) et du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) comprennent un montant total de 1 685 000 \$ qui a été versé de façon anticipée pour 2007-2008. Les sommes versées dans le cadre du Programme de soutien financier aux organismes de bassin versant comprennent un montant total de 510 000 \$ qui a également été versé de façon anticipée pour 2007-2008.
10. Le programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) - Volet II est pris en considération pour la première fois. Toutefois, celui-ci existe depuis 2005-2006 mais a été porté à notre connaissance au cours du présent exercice financier. Par ailleurs, bien que la mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale ait pris fin le 31 mars 2006, un dernier versement a été effectué en 2006-2007.

1.2 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL VERSÉ EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE EN 2005-2006

AINSI QUE LE NOMBRE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SOUTENUS

PAR MINISTÈRE ET ORGANISME GOUVERNEMENTAL,

PAR PROGRAMME SELON LE TYPE DE SOUTIEN FINANCIER

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2005-2006	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère de la Culture et des Communications								
• Programme de soutien aux médias communautaires	2 513 092 \$	126	2 147 017 \$	126	0 \$	0	366 075 \$	63
• Programme de soutien aux radios autochtones	497 250 \$	32	288 435 \$	29	0 \$	0	208 815 \$	3
• Programme de soutien aux organismes nationaux de loisir culturel	1 094 900 \$	13	1 037 900 \$	12	0 \$	0	57 000 \$	1
• Programme de soutien aux associations, organismes et regroupements nationaux	605 331 \$	3	434 837 \$	3	0 \$	0	170 494 \$	3
• Programme Rencontres culture-éducation, volet national	180 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	180 000 \$	1
• Programme de soutien aux organismes communautaires	57 555 \$	5	57 555 \$	5	0 \$	0	0 \$	0
• Programme de soutien aux institutions muséales\Réseau muséal régional	153 050 \$	1	83 050 \$	1	0 \$	0	70 000 \$	1
• Programme de soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur	442 500 \$	12	360 000 \$	4	0 \$	0	82 500 \$	9
Sous-total	5 543 678 \$	190	4 408 794 \$	180	0 \$	0	1 134 884 \$	81
Ministère de la Culture et des Communications (Conseil des arts et des lettres du Québec)								
• Autres	50 237 \$	6	50 237 \$	6	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	50 237 \$	6	50 237 \$	6	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	5 593 915 \$	195	4 459 031 \$	186	0 \$	0	1 134 884 \$	81
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (Famille)								
• Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles (volet mission globale)	13 961 043 \$	272	13 961 043 \$	272	0 \$	0	0 \$	0
• Autres	32 000 \$	1	0 \$	0	32 000 \$	1	0 \$	0
Sous-total	13 993 043 \$	272	13 961 043 \$	272	32 000 \$	1	0 \$	0
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (Secrétariat à la condition féminine)								
• Programme de soutien financier À égalité pour décider	950 800 \$	57	0 \$	0	0 \$	0	950 800 \$	57
Sous-total	950 800 \$	57	0 \$	0	0 \$	0	950 800 \$	57

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2005-2006	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (Secrétariat aux aînés)								
• Engagés dans l'action pour les aînés du Québec	827 280 \$	77	0 \$	0	0 \$	0	827 280 \$	77
Sous-total	827 280 \$	77	0 \$	0	0 \$	0	827 280 \$	77
Total du ministère	15 771 123 \$	405	13 961 043 \$	272	32 000 \$	1	1 778 080 \$	134
Ministère de la Justice								
• Centres d'aide aux victimes d'actes criminels	6 877 959 \$	16	10 100 \$	1	6 867 859 \$	16	0 \$	0
• SOS Violence conjugale	446 432 \$	1	0 \$	0	446 432 \$	1	0 \$	0
• Coordination en matière de justice au sein de l'Association Femmes autochtones du Québec	55 000 \$	1	0 \$	0	55 000 \$	1	0 \$	0
• Programme d'assistance parajudiciaire aux autochtones	479 000 \$	1	0 \$	0	479 000 \$	1	0 \$	0
• Autres	98 992 \$	11	0 \$	0	48 992 \$	10	50 000 \$	1
Sous-total	7 957 383 \$	20	10 100 \$	1	7 897 283 \$	19	50 000 \$	1
Ministère de la Justice (Office de la protection du consommateur)								
• Programme d'aide aux organismes de protection du consommateur	16 000 \$	9	0 \$	0	0 \$	0	16 000 \$	9
Sous-total	16 000 \$	9	0 \$	0	0 \$	0	16 000 \$	9
Total du ministère	7 973 383 \$	29	10 100 \$	1	7 897 283 \$	19	66 000 \$	10
Ministère de la Santé et des Services sociaux								
• Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) (ministère et agences régionales)	352 566 960 \$	3 146	293 879 946 \$	2 744	47 480 455 \$	821	11 206 559 \$	679
Sous-total	352 566 960 \$	3 146	293 879 946 \$	2 744	47 480 455 \$	821	11 206 559 \$	679
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Office des personnes handicapées du Québec)								
• Programme de soutien aux organismes de promotion	358 159 \$	38	25 000 \$	1	0 \$	0	333 159 \$	38
• Semaine québécoise des personnes handicapées	47 500 \$	14	0 \$	0	0 \$	0	47 500 \$	14

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2005-2006	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Office des personnes handicapées du Québec) suite								
• Programme de subventions à l'expérimentation	59 695 \$	2	0 \$	0	0 \$	0	59 695 \$	2
Sous-total	465 354 \$	50	25 000 \$	1	0 \$	0	440 354 \$	50
Total du ministère	353 032 314 \$	3 176	293 904 946 \$	2 745	47 480 455 \$	821	11 646 913 \$	726
Ministère de la Sécurité publique								
• Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité	1 140 000 \$	23	0 \$	0	0 \$	0	1 140 000 \$	23
• Programme de financement des ressources communautaires (volets : hébergement, suivi en milieu ouvert, coûts marginaux, sensibilisation et conscientisation, travaux compensatoires)	13 984 054 \$	101	0 \$	0	13 984 054 \$	101	0 \$	0
• Autres	12 000 \$	1	12 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	15 136 054 \$	124	12 000 \$	1	13 984 054 \$	101	1 140 000 \$	23
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Éducation)								
• Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)	12 969 795 \$	161	12 969 795 \$	161	0 \$	0	0 \$	0
• Mesure dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue	800 000 \$	33	0 \$	0	0 \$	0	800 000 \$	33
Sous-total	13 769 795 \$	161	12 969 795 \$	161	0 \$	0	800 000 \$	33
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Secrétariat au loisir et au sport)								
• Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir	3 079 770 \$	53	3 079 770 \$	53	0 \$	0	0 \$	0
• Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances	3 464 217 \$	101	13 800 \$	2	2 708 806 \$	100	741 611 \$	76
• Programme de financement des organismes nationaux de loisir	1 712 300 \$	21	1 622 800 \$	19	0 \$	0	89 500 \$	4
• Soutien à l'action communautaire	183 100 \$	7	183 100 \$	7	0 \$	0	0 \$	0
• Programme de Soutien aux fédérations sportives québécoises	4 222 192 \$	68	4 172 192 \$	67	50 000 \$	1	0 \$	0
• Programme de Soutien au développement de l'excellence sportive	6 908 375 \$	52	0 \$	0	0 \$	0	6 908 375 \$	52
• Programme de Soutien aux événements sportifs	320 000 \$	53	0 \$	0	0 \$	0	320 000 \$	53
• Autres	787 500 \$	13	350 000 \$	1	0 \$	0	437 500 \$	12
Sous-total	20 677 454 \$	251	9 421 662 \$	145	2 758 806 \$	101	8 496 986 \$	149
Total du ministère	34 447 249 \$	412	22 391 457 \$	306	2 758 806 \$	101	9 296 986 \$	182

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2005-2006	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec)								
• Financement des Carrefours jeunesse-emploi	36 287 764 \$	105	0 \$	0	36 287 764 \$	105	0 \$	0
• Financement des ententes de service avec des organismes communautaires spécialisés qui offrent les mesures Services d'aide à l'emploi et Projets de préparation à l'emploi (Emploi-Québec)	99 421 380 \$	334	0 \$	0	95 386 419 \$	295	4 034 961 \$	98
Sous-total	135 709 144 \$	399	0 \$	0	131 674 183 \$	370	4 034 961 \$	98
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (SACAIS)								
• Programme de Soutien à la défense collective des droits	15 777 204 \$	333	15 777 204 \$	333	0 \$	0	0 \$	0
• Programme de Soutien aux organismes et aux regroupements d'organismes sans port d'attache	3 325 835 \$	87	3 325 835 \$	87	0 \$	0	0 \$	0
• Programme de Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome	559 283 \$	58	0 \$	0	0 \$	0	559 283 \$	58
Sous-total	19 662 322 \$	476	19 103 039 \$	418	0 \$	0	559 283 \$	58
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Solidarité sociale)								
• Fonds québécois d'initiatives sociales	2 116 418 \$	5	0 \$	0	0 \$	0	2 116 418 \$	5
• Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, année 2004-2005	296 201 \$	113	0 \$	0	0 \$	0	296 201 \$	113
• Fonds d'aide à l'innovation et à l'expérimentation	492 231 \$	31	0 \$	0	0 \$	0	492 231 \$	31
• Ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat	583 192 \$	49	0 \$	0	0 \$	0	583 192 \$	49
• Solidarité jeunesse	8 331 750 \$	112	0 \$	0	8 331 750 \$	112	0 \$	0
Sous-total	11 819 792 \$	310	0 \$	0	8 331 750 \$	112	3 488 042 \$	198
Total du ministère	167 191 258 \$	1 018	19 103 039 \$	418	140 005 933 \$	375	8 082 286 \$	336
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles								
• Programme régional d'intégration (PRI)	807 025 \$	21	0 \$	0	744 789 \$	19	62 236 \$	5
• Exercice de la citoyenneté	176 130 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	176 130 \$	8
• Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)	6 153 931 \$	69	0 \$	0	6 153 931 \$	69	0 \$	0
• Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI)	1 040 483 \$	91	0 \$	0	0 \$	0	1 040 483 \$	91
• Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes oeuvrant dans la mission du MRCI (PRSOCA)	501 043 \$	19	501 043 \$	19	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	8 678 612 \$	158	501 043 \$	19	6 898 720 \$	79	1 278 849 \$	100

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2005-2006	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère des Affaires municipales et des Régions (Affaires municipales)								
• Fonds de développement de la Métropole	298 500 \$	6	0 \$	0	0 \$	0	298 500 \$	6
Sous-total	298 500 \$	6	0 \$	0	0 \$	0	298 500 \$	6
Ministère des Affaires municipales et des Régions (Régions)								
• Fonds conjoncturel de développement (FCD)	214 725 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	214 725 \$	8
Sous-total	214 725 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	214 725 \$	8
Ministère des Affaires municipales et des Régions (Société d'habitation du Québec)								
• Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC)	1 566 648 \$	54	1 440 398 \$	47	0 \$	0	126 250 \$	14
Sous-total	1 566 648 \$	54	1 440 398 \$	47	0 \$	0	126 250 \$	14
Total du ministère	2 079 873 \$	68	1 440 398 \$	47	0 \$	0	639 475 \$	28
Ministère des Relations internationales								
• Programme «Québec sans frontières»	2 705 282 \$	20	0 \$	0	130 000 \$	1	2 575 282 \$	19
• Programme de sensibilisation du public	310 000 \$	1	130 000 \$	1	180 000 \$	1	0 \$	0
• Programme québécois de développement international	1 968 785 \$	19	0 \$	0	140 000 \$	1	1 828 785 \$	18
• Programme d'appui à la mission d'éducation des OCI	250 000 \$	11	250 000 \$	11	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	5 234 067 \$	32	380 000 \$	12	450 000 \$	1	4 404 067 \$	28
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Agence de l'efficacité énergétique)								
• Programme d'interventions auprès des ménages à budget modeste	1 440 980 \$	15	0 \$	0	1 440 980 \$	15	0 \$	0
Total du ministère	1 440 980 \$	15	0 \$	0	1 440 980 \$	15	0 \$	0
Ministère des Services gouvernementaux								
• Fonds de la société de l'information	508 879 \$	4	179 000 \$	3	0 \$	0	329 879 \$	3
Total du ministère	508 879 \$	4	179 000 \$	3	0 \$	0	329 879 \$	3

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2005-2006	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère des Transports du Québec (Société de l'assurance automobile du Québec)								
• Ententes de service relatives au soutien communautaire des personnes accidentées de la route	2 308 746 \$	15	0 \$	0	2 308 746 \$	15	0 \$	0
Total du ministère	2 308 746 \$	15	0 \$	0	2 308 746 \$	15	0 \$	0
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse)								
• Soutien aux forums jeunesse régionaux	5 672 443 \$	9	0 \$	0	5 672 443 \$	9	0 \$	0
• Autres	1 130 300 \$	45	0 \$	0	0 \$	0	1 130 300 \$	45
Sous-total	6 802 743 \$	52	0 \$	0	5 672 443 \$	9	1 130 300 \$	45
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat aux affaires autochtones)								
• Soutien à des organismes communautaires du milieu autochtone	846 111 \$	11	846 111 \$	11	0 \$	0	0 \$	0
• Projets de développement social, culturel ou économique à portée communautaire	62 000 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	62 000 \$	12
Sous-total	908 111 \$	19	846 111 \$	11	0 \$	0	62 000 \$	12
Total du ministère	7 710 854 \$	70	846 111 \$	11	5 672 443 \$	9	1 192 300 \$	56
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs								
• Programme Interactions communautaires au Plan Saint-Laurent 2005-2010	299 259 \$	11	0 \$	0	0 \$	0	299 259 \$	11
• Programme de soutien à la mission des Conseils régionaux de l'environnement (CRE) et du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ)	1 525 000 \$	17	1 525 000 \$	17	0 \$	0	0 \$	0
• Programme de soutien financier aux organismes de bassin	2 215 000 \$	34	2 215 000 \$	34	0 \$	0	0 \$	0
• Autres	401 851 \$	20	0 \$	0	22 500 \$	2	379 351 \$	19
Total du ministère	4 441 110 \$	78	3 740 000 \$	51	22 500 \$	2	678 610 \$	29
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Développement économique)								
• Soutien au réseau québécois du crédit communautaire	1 524 995 \$	20	1 524 995 \$	20	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	1 524 995 \$	20	1 524 995 \$	20	0 \$	0	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2005-2006	Nbre total org.	Mission globale	Nbre org.	Ententes de service	Nbre org.	Projets ponctuels	Nbre org.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Recherche)								
• Programme de Soutien à la promotion de la culture scientifique et à la relève en science et technologie	1 345 131 \$	17	1 177 259 \$	17	0 \$	0	167 872 \$	5
• Mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale	240 088 \$	7	0 \$	0	0 \$	0	240 088 \$	7
Sous-total	1 585 219 \$	24	1 177 259 \$	17	0 \$	0	407 960 \$	12
Total du ministère	3 110 214 \$	44	2 702 254 \$	37	0 \$	0	407 960 \$	12
GRAND TOTAL	634 658 632 \$	5 014	363 630 422 \$	4 070	228 951 920 \$	1 457	42 076 290 \$	1 582
	100%		57%		36%		7%	

Note : Le nombre d'organismes peut être compté plus d'une fois puisqu'un organisme peut recevoir du soutien financier par plus d'un ministère et organisme gouvernemental, dans plus d'un programme et selon plus d'un mode de soutien financier. Toutefois, le nombre d'organismes inscrit à chacun des sous-totaux ainsi qu'au total du ministère correspond au nombre réel d'organismes subventionnés par ministère et organisme gouvernemental.

2. Sommaire du soutien financier gouvernemental de 1996-1997 à 2006-2007, par secteur

**2. SOMMAIRE DU SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL DE 1996-1997 À 2006-2007,
PAR SECTEUR**

SECTEUR	ANNÉES FINANCIÈRES										
	1996-1997 (\$)	1997-1998 (\$)	1998-1999 (\$)	1999-2000 (\$)	2000-2001 (\$)	2001-2002 (\$)	2002-2003 (\$)	2003-2004 (\$)	2004-2005 (\$)	2005-2006 (\$)	2006-2007 (\$)
Affaires municipales	1 092 613	1 476 000	1 963 900	1 392 000	1 702 000	1 345 000	1 405 000	290 900	620 000	298 500	182 000
Aînés	-	-	-	-	-	999 450	1 075 000	1 101 000	932 000	827 280	768 400
Arts et lettres ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	880 648	50 237	50 237
Assurance automobile	-	1 346 666	1 526 980	1 540 723	1 721 910	1 782 395	1 838 658	2 199 780	2 270 170	2 308 746	2 296 379
Autochtones ²	323 250	508 000	410 000	675 625	710 000	919 424	414 310	5 435 628	1 300 074	908 111	858 741
Condition féminine	-	-	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	920 000	934 200	950 800	956 480
Consommateur ³	495 400	495 400	495 400	495 400	495 400	495 400	512 500	320 000	144 000	16 000	-
Culture et communications	4 316 830	4 226 730	4 745 411	4 401 182	5 339 669	5 335 935	5 259 966	5 025 138	5 248 671	5 543 678	5 233 040
Développement durable, environnement et parcs ⁴	1 385 350	2 026 500	1 923 684	2 619 000	1 465 000	2 825 144	4 819 294	6 320 516	6 287 395	4 441 110	6 743 593
Développement économique, innovation et exportation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 524 995	1 525 000
Éducation ⁵	13 816 351	13 816 351	13 846 215	15 350 945	17 663 150	19 683 541	20 198 082	13 425 779	13 940 600	13 769 795	14 073 828
Emploi ⁶	22 447 045	30 516 590	124 448 252	122 005 393	130 330 978	131 056 498	133 031 482	137 305 167	141 848 004	135 709 144	150 325 450
Énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 440 980	1 985 560
Famille ⁷	96 500	96 500	156 500	500 000	988 000	1 500 000	1 750 000	1 172 000	15 898 551	13 993 043	17 144 206
Faune (FAPAQ) ⁸	-	-	-	-	1 344 000	544 351	217 804	-	-	-	-
Habitation ⁹	995 000	1 300 000	1 300 000	1 549 000	1 696 000	1 956 194	1 932 921	2 759 330	3 347 392	1 566 648	1 471 648
Immigration et communautés culturelles ¹⁰	8 600 000	7 484 738	10 138 755	9 787 012	9 382 358	11 896 813	9 292 187	10 370 366	10 948 755	8 678 612	11 945 802
Jeunesse	-	-	-	-	-	-	-	1 889 678	1 312 104	6 802 743	6 603 802
Justice	1 035 000	1 290 000	1 315 000	1 558 000	1 505 000	2 094 831	2 856 278	5 315 090	6 710 359	7 957 383	10 361 619
Loisir et sport ¹¹	17 467 609	12 301 344	5 772 000	6 783 947	8 382 545	9 483 935	9 439 049	21 026 428	21 470 933	20 677 454	15 589 292
Personnes handicapées ¹²	3 126 279	3 287 063	3 553 800	3 735 500	3 709 600	5 173 711	5 675 708	324 594	348 117	465 354	484 971
Recherche	-	-	-	-	-	-	301 000	1 274 100	1 412 687	1 585 219	1 490 218
Régions ¹³	3 863 071	8 969 128	4 016 909	4 449 947	4 570 216	4 342 320	1 268 440	9 000	873 812	214 725	117 000
Relations internationales	1 265 195	3 814 051	4 450 667	4 330 485	5 073 023	4 717 532	6 529 113	6 939 026	6 162 855	5 234 067	5 353 980
Ressources naturelles ¹⁴	-	-	-	-	-	-	54 000	-	-	-	-
Santé et services sociaux ¹⁵	150 221 299	181 298 066	199 605 323	212 565 423	245 700 013	253 696 053	289 927 524	327 497 059	335 719 280	352 566 960	370 052 777
Sécurité publique	11 345 675	11 418 300	12 582 505	16 838 500	16 884 636	18 054 445	14 829 048	14 683 640	15 243 545	15 136 054	18 181 535

SECTEUR	ANNÉES FINANCIÈRES										
	1996-1997 (\$)	1997-1998 (\$)	1998-1999 (\$)	1999-2000 (\$)	2000-2001 (\$)	2001-2002 (\$)	2002-2003 (\$)	2003-2004 (\$)	2004-2005 (\$)	2005-2006 (\$)	2006-2007 (\$)
Services gouvernementaux ¹⁶	-	-	-	-	-	-	-	-	361 189	508 879	22 500
Solidarité sociale ¹⁷	-	-	-	-	-	-	-	-	15 920 650	11 819 792	-
Solidarité sociale - action communautaire	5 681 319	9 319 521	12 420 800	13 366 500	12 904 000	14 403 300	16 868 689	21 516 568	21 015 414	19 662 322	22 892 814
Transports ¹⁸	-	45 000	15 000	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	247 573 786	295 035 948	404 687 101	424 944 582	472 567 498	493 306 272	530 496 053	587 120 787	631 151 405	634 658 632	666 710 872

Note : En 1998-1999, on note une hausse importante du soutien financier gouvernemental. Celle-ci est attribuable à la création d'Emploi-Québec suite à la récupération des Fonds fédéraux en matière de développement du marché du travail.

Notes au tableau 2

1. La baisse importante du financement entre les années financières 2004-2005 et 2005-2006 est attribuable au fait que seules les sommes versées aux organismes communautaires qui lui ont été transférés par le MCC ont été considérées dans le présent document. Par conséquent, tous les autres programmes considérés dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale 2004-2005 ont été retranchés puisqu'ils ne s'adressent pas à des organismes communautaires.
2. La baisse importante du financement entre les années financières 2003-2004 et 2004-2005 est attribuable au fait que le Fonds de développement pour les Autochtones (FDA) s'est terminé.
3. À compter de 2006-2007, ce secteur d'activité n'est plus considéré dans le présent document puisque le programme de soutien financier de l'Office de la protection du consommateur a pris fin le 31 mars 2005.
4. Pour 2006-2007, les sommes indiquées au Programme de soutien à la mission des Conseils régionaux de l'environnement (CRE) et du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) comprennent un montant total de 1 685 000 \$ qui a été versé de façon anticipée pour 2007-2008. Les sommes versées dans le cadre du Programme de soutien financier aux organismes de bassin versant comprennent un montant total de 510 000 \$ qui a également été versé de façon anticipée pour 2007-2008.
5. La baisse importante du soutien financier en 2003-2004 est attribuable au fait que le financement versé aux organismes communautaires a été dirigé vers d'autres ministères suite à la concentration du soutien financier et le transfert des organismes communautaires vers un seul ministère d'attache.
6. Pour 1996-1997 et 1997-1998, les sommes en cause concernent les services externes de main-d'œuvre, les entreprises d'insertion et quelques CJE ayant conclu des ententes de service spécialisées dans le domaine de l'emploi avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MES). Le montant de financement des CJE par le MES inclut une partie des sommes auparavant versées par le SACA. En 1998, Emploi-Québec a été créé à la suite de la récupération, par le gouvernement du Québec, des Fonds fédéraux en matière de développement du marché du travail. Ainsi, pour les données financières 1998-1999 et subséquentes, les sommes indiquées concernent essentiellement des ententes de service avec des organismes communautaires spécialisés qui offrent les mesures Services d'aide à l'emploi, Projets de préparation à l'emploi et un volet de la Mesure de formation et le financement accordé aux Carrefours jeunesse-emploi.

De plus, toutes les données financières excluent les sommes attribuées dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (celui-ci a pris fin le 31 mars 2004) et les subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes communautaires.

Par ailleurs, une partie de la hausse du soutien financier en 2006-2007 provient du transfert du programme Solidarité jeunesse (8 331 750 \$) vers Emploi-Québec. Celui-ci était sous la responsabilité du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) en 2005-2006. Toutefois, veuillez prendre note que ce programme a pris fin le 31 mars 2007.
7. En 2004-2005, on constate une hausse importante du soutien financier. Celle-ci est attribuable au transfert du 1^{er} avril 2004 des organismes communautaires Famille provenant majoritairement du ministère de la Santé et des Services sociaux.
8. La Société de la faune et des parcs du Québec n'est plus considérée dans le présent document puisque son programme est terminé.
9. La baisse importante du financement entre les années financières 2004-2005 et 2005-2006 est attribuable au Programme AccèsLogis Québec (contribution au secteur) qui n'est plus pris en considération dans le présent document. En effet, la Société d'habitation du Québec a établi que ces sommes ne s'apparentaient pas au mode de soutien financier par entente de service, tel que défini dans la Politique gouvernementale de l'action communautaire.
10. Suite à un ajustement de la part du Ministère, le montant indiqué pour l'année financière 2001-2002 aurait dû se lire 9 972 760 \$ et non 11 896 813 \$. Ce nouveau total correspond uniquement aux sommes versées à des organismes d'action communautaire en excluant les sommes versées par anticipation.
11. La baisse importante entre les années financières 2005-2006 et 2006-2007 fait suite à la révision des programmes de soutien financier par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ainsi, à la demande du Comité aviseur de l'action communautaire autonome et avec l'accord du Ministère, deux programmes ont été retranchés dans le présent document puisqu'ils ne répondent pas à la définition de l'action communautaire. Par ailleurs, mentionnons que ces programmes existent toujours dans le Ministère.

Notes au tableau 2 (suite)

12. La baisse importante du soutien financier en 2003-2004 fait suite au transfert des organismes communautaires qui ont été dirigés vers d'autres ministères suite à la concentration du soutien financier vers un seul ministère d'attache.
13. La baisse importante entre l'année 2001-2002 et 2002-2003 s'explique par le fait que, pour les années antérieures à 2002-2003, les données fournies au SACA étaient surestimées puisque ce ministère n'était pas en mesure d'identifier la proportion des organismes communautaires qui recevaient du financement dans le cadre du Fonds conjoncturel. En 2002-2003, celui-ci a procédé à un examen plus approfondi lui permettant de cibler les organismes communautaires qui ont reçu un soutien financier dans le cadre de ce programme.
14. Ce secteur d'activité n'est plus considéré dans le présent document puisque le programme de soutien financier de ce Ministère est terminé.
15. La hausse importante du financement entre les années financières 1999-2000 et 2000-2001 est attribuable aux crédits additionnels de 1 870 000 \$ (récurrents) qui ont été consentis suite à la Marche des femmes et 11 554 219 \$ (non récurrents) qui ont été versés à des organismes communautaires en vertu de la loi 160, suite au conflit de travail impliquant la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec en 2000-2001. De plus, pour les années antérieures à 2002-2003, les données fournies au SACA étaient sous-estimées puisque le MSSS n'était pas en mesure d'identifier les sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle. Par ailleurs, mentionnons qu'au 1^{er} avril 2004 une somme de 10 849 962 \$ a été transférée du MSSS vers le MESSF suite au transfert des organismes communautaires Famille principalement.
16. En 2004-2005, les sommes provenant de ce secteur étaient placées sous la responsabilité du Secrétariat du Conseil du trésor. Bien que des sommes aient été versées en 2006-2007, le Fonds de la société de l'information a pris fin le 31 mars 2006.
17. La baisse importante entre les années financières 2004-2005 et 2005-2006 est attribuable à la fin de la Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale le 31 mars 2005. De plus, à compter de 2006-2007, ce secteur d'activité a été réparti entre Emploi-Québec et le SACAIS.
18. Depuis mars 2000, l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR) a acquis la Ligue de sécurité du Québec (LSQ), laquelle est devenue une direction technique de l'AQTR. De par la nature de ses activités, l'AQTR n'est pas considérée comme un organisme communautaire. C'est pourquoi, à compter de 1999-2000, les sommes allouées à la LSQ ne sont plus considérées dans le présent document.

3. Soutien financier régional versé de 2000-2001 à 2006-2007

3.1 Sigles utilisés dans les tableaux de ventilation par région

CALQ :	Conseil des arts et des lettres du Québec	MFE :	Ministère de la Famille et de l'Enfance
EQ :	Emploi-Québec	MFER :	Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche
FAPAQ :	Société de la faune et des parcs du Québec	MICC :	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (appellation actuelle)
MAMM :	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole	MJQ :	Ministère de la Justice
MAMR :	Ministère des Affaires municipales et des Régions (appellation actuelle)	MRCI :	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
MAMSL :	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir	MREG :	Ministère des Régions
MCC :	Ministère de la Culture et des Communications	MRI :	Ministère des Relations internationales
MCE :	Ministère du Conseil exécutif	MRN :	Ministère des Ressources naturelles
MDDEP :	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (appellation actuelle)	MRNF :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (appellation actuelle)
MDEIE :	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (appellation actuelle)	MSG :	Ministère des Services gouvernementaux
MDERR :	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche	MSP :	Ministère de la Sécurité publique
MELS :	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (appellation actuelle)	MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MENV :	Ministère de l'Environnement	MTQ :	Ministère des Transports du Québec
MEQ :	Ministère de l'Éducation	OPC :	Office de la protection du consommateur
MESS :	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (appellation actuelle)	OPHQ :	Office des personnes handicapées du Québec
MESSF :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille	SA :	Secrétariat aux aînés
MFACF :	Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (appellation actuelle)	SAA :	Secrétariat aux affaires autochtones

3.1 Sigles utilisés dans les tableaux de ventilation par région (suite)

SAAQ :	Société de l'assurance automobile du Québec	
SACA :	Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec	
SACAIS :	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (appellation actuelle)	
SCF :	Secrétariat à la condition féminine	
SCT :	Secrétariat du Conseil du trésor	
SHQ :	Société d'habitation du Québec	
SLS :	Secrétariat au loisir et au sport	

3.2 Liste des régions administratives

01	Bas-Saint-Laurent	10	Nord-du-Québec
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
03	Capitale-Nationale	12	Chaudière-Appalaches
04	Mauricie	13	Laval
05	Estrie	14	Lanaudière
06	Montréal	15	Laurentides
07	Outaouais	16	Montérégie
08	Abitibi-Témiscamingue	17	Centre-du-Québec
09	Côte-Nord		

3.3 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2006-2007, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMR (Aff. municipales)	0	0	65 000	0	0	115 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	182 000 \$
MAMR (Régions)	0	0	0	0	47 000	0	0	40 000	0	0	20 000	0	0	10 000	0	0	0	117 000 \$
MAMR (SHQ)	65 570	93 923	146 765	31 000	40 000	321 865	77 973	47 700	61 746	0	56 795	94 650	42 200	57 295	0	294 166	40 000	1 471 648 \$
MCC	150 969	134 664	693 232	85 736	219 274	1 731 965	121 825	152 874	482 999	278 277	162 644	250 902	0	124 861	71 973	263 837	307 008	5 233 040 \$
MCC (CALQ)	0	8 291	15 847	0	11 030	5 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 526	50 237 \$
MCE (SAA)	0	0	219 695	52 736	0	163 855	101 970	2 000	0	88 485	0	0	0	40 000	0	190 000	0	858 741 \$
MCE (SAJ)	42 500	632 341	2 668 500	604 746	3 000	121 950	5 000	0	541 443	624 071	2 000	670 065	0	0	677 186	10 000	1 000	6 603 802 \$
MDDEP	560 224	386 400	668 330	420 000	495 300	526 750	260 000	285 100	400 543	0	321 161	420 000	202 900	438 042	448 000	570 843	340 000	6 743 593 \$
MDEIE (Dév. éco.)	24 144	34 763	1 239 617	34 763	12 074	60 366	12 074	0	0	0	0	0	24 144	0	58 907	24 148	0	1 525 000 \$
MDEIE (Recherche)	100 000	162 964	171 191	100 000	100 000	556 063	100 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 490 218 \$
MELS (Éducation)	444 972	635 000	1 112 608	615 207	417 558	4 366 450	556 696	408 488	340 120	75 207	435 060	709 735	384 454	624 147	569 000	1 991 126	388 000	14 073 828 \$
MELS (SLS)	151 084	202 293	1 457 886	401 987	375 275	9 183 449	558 418	136 799	650 171	0	109 765	168 842	269 663	513 737	673 316	396 270	340 337	15 589 292 \$
MESS (Emploi-Québec)	5 804 079	4 508 784	13 318 192	4 771 801	6 085 015	46 118 806	5 818 976	2 707 154	2 341 647	1 127 642	3 005 971	8 255 205	5 404 436	5 825 771	8 686 018	22 132 836	4 413 117	150 325 450 \$
MESS (SACAI)	829 127	872 551	1 843 084	1 156 561	1 637 661	7 491 004	613 638	595 606	413 221	42 549	419 628	936 982	555 531	880 338	690 503	2 781 597	1 133 233	22 892 814 \$
MFACF (Aînés)	47 800	47 000	38 400	35 500	51 700	135 000	32 600	29 700	40 300	0	33 600	70 700	41 200	31 600	30 600	61 500	41 200	768 400 \$
MFACF (Famille)	570 396	540 024	1 305 573	576 377	546 238	4 083 278	1 611 441	346 850	417 248	170 229	254 013	509 333	1 131 924	1 097 573	972 895	2 418 892	591 922	17 144 206 \$
MFACF (SCF)	90 918	37 863	120 204	65 735	55 235	170 000	40 000	53 265	62 000	32 000	33 675	66 500	17 000	18 000	24 500	51 585	18 000	956 480 \$
MICC	137 254	39 305	848 258	172 301	578 625	7 424 547	612 284	1 375	0	0	0	73 850	305 068	147 766	327 470	974 145	303 554	11 945 802 \$
MJQ	666 000	562 665	1 144 000	636 806	553 184	1 602 435	605 434	547 456	491 402	400 000	440 971	0	508 387	474 126	526 107	843 343	359 303	10 361 619 \$
MRI	0	290 032	1 095 997	227 727	424 371	2 560 888	310 000	12 500	0	0	0	0	0	298 288	25 000	72 000	37 177	5 353 980 \$
MRNF (AEE)	103 850	0	212 350	103 850	101 600	411 900	93 850	103 850	103 850	17 310	0	103 850	103 850	103 850	103 850	213 900	103 850	1 985 560 \$
MSG	0	0	0	0	0	22 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 500 \$
MSP	658 677	1 055 006	2 429 387	879 962	1 014 837	5 277 591	921 430	551 795	173 616	884 000	126 161	662 770	428 388	570 499	931 436	1 465 098	150 882	18 181 535 \$
MSSS	12 810 731	15 974 308	35 202 815	15 506 444	13 470 862	87 819 961	20 829 557	10 744 000	8 311 252	8 853 261	9 863 880	16 640 071	12 432 078	17 571 281	18 031 010	54 110 627	11 880 639	370 052 777 \$
MSSS (OPHQ)	6 000	1 300	113 427	9 240	9 500	231 164	24 400	11 280	3 860	0	3 000	4 000	7 000	33 000	8 000	19 800	0	484 971 \$
MTQ (SAAQ)	110 478	110 478	278 365	144 404	110 478	488 831	110 578	110 478	110 478	0	110 478	0	111 010	121 526	121 526	257 271	0	2 296 379 \$
TOTAL	23 374 773	26 329 955	66 408 723	26 632 883	26 359 817	180 991 161	33 418 144	16 988 270	15 045 896	12 593 031	15 398 802	29 637 455	21 969 233	28 981 700	32 977 297	89 144 984	20 458 748	666 710 872 \$

Notes au tableau 3.3

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. Au cours de l'année 2006, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a révisé ses programmes de soutien financier. Veuillez prendre note que ceux existants en 2005-2006 sont toujours en vigueur mais présentés sous une autre forme. De plus, à compter du 18 avril 2007, ce Ministère a changé d'appellation pour devenir le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
3. Pour 2006-2007, les sommes indiquées au Programme de soutien à la mission des Conseils régionaux de l'environnement (CRE) et du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) comprennent un montant total de 1 685 000 \$ qui a été versé de façon anticipée pour 2007-2008. Les sommes versées dans le cadre du Programme de soutien financier aux organismes de bassin versant comprennent un montant total de 510 000 \$ qui a également été versé de façon anticipée pour 2007-2008.
4. Le programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) - Volet II est pris en considération pour la première fois. Toutefois, celui-ci existait depuis 2005-2006 mais a été porté à notre connaissance au cours du présent exercice financier. Par ailleurs, bien que la mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale ait pris fin le 31 mars 2006, un dernier versement a été effectué en 2006-2007.
5. À compter de 2006-2007, les programmes de soutien financier «Soutien au développement de l'excellence sportive» et «Soutien aux événements sportifs» ne sont plus pris en considération. À la demande du Comité aviseur de l'action communautaire autonome et avec l'accord du Ministère, ceux-ci ont été retranchés dans le présent document puisqu'ils ne répondent pas à la définition de l'action communautaire. Par ailleurs, mentionnons que ces programmes existent toujours dans le Ministère.
6. Incluant des entreprises d'entraînement qui sont des OSBL (Mesure de formation). Excluant les sommes attribuées pour des subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes communautaires. Par ailleurs, à compter de 2006-2007, le programme Solidarité jeunesse, autrefois géré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a été placé sous la responsabilité d'Emploi-Québec. Depuis le 31 mars 2007, celui-ci a pris fin.
7. À compter de 2006-2007, un nouveau programme est mis en place. Il s'agit du programme «Soutien financier en appui à la mission globale des CDC intervenant dans la lutte à la pauvreté confiées au MESS». Celui-ci est géré par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Ces organismes étaient soutenus dans le volet multisectoriel jusqu'au 1^{er} avril 2006.
Par ailleurs, bien que la Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ait pris fin le 31 mars 2005 et que les ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat ont pris fin le 31 mars 2006, les derniers versements ont été effectués en 2006-2007. De plus, mentionnons que le FQIS et le FAIE ont versé des sommes à des organismes sans but lucratif qui les ont redistribuées à d'autres organismes communautaires et par conséquent ne sont pas considérées dans le présent document (ex : MRC de la Haute-Gaspésie, Témis, Ville de Montréal).
8. En 2006-2007, une nouvelle mesure est mise en place. Il s'agit de la Mesure de financement pour les organismes communautaires offrant des services de haltes garderies.
9. À compter du 18 avril 2007, le Secrétariat à la condition féminine a été placé sous la responsabilité du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
10. Bien que le Fonds de la société de l'information ait pris fin le 31 mars 2006, des versements ont été effectués en 2006-2007.
11. Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle.
12. Le montant indiqué à la région 03 inclut des montants versés pour la région 12. De même, la région 04 comprend des montants versés à la région 17.

3.4 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2005-2006, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMR (Aff. municipales)	0	0	0	0	0	245 500	0	0	0	0	0	0	45 000	0	0	8 000	0	298 500 \$
MAMR (Régions)	34 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	90 725	0	0	40 000	0	0	0	214 725 \$
MAMR (SHQ)	80 570	92 423	182 988	26 000	40 000	368 365	83 973	47 700	61 746	0	56 795	94 650	37 200	47 295	0	306 943	40 000	1 566 648 \$ ⁽²⁾
MCC	143 958	136 069	665 245	108 653	424 563	1 971 460	103 849	137 292	475 222	317 609	166 040	140 538	0	106 040	68 270	248 216	330 654	5 543 678 \$ ⁽³⁾
MCC (CALQ)	0	8 291	15 847	0	11 030	5 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 526	50 237 \$ ⁽⁴⁾
MCE (SAA)	0	5 000	219 445	53 736	0	174 355	1 000	113 970	0	88 605	0	0	0	40 000	0	212 000	0	908 111 \$
MCE (SAJ)	44 500	770 155	1 240 750	691 403	12 000	121 750	5 000	3 000	626 352	338 546	2 800	767 192	0	5 000	775 123	1 397 672	1 500	6 802 743 \$ ⁽⁵⁾
MDDEP	377 000	225 000	594 675	332 000	212 568	298 340	150 000	150 000	237 334	0	195 574	302 500	191 521	292 000	215 000	452 598	215 000	4 441 110 \$ ⁽⁶⁾
MDEIE (Dével. écon.)	24 144	34 763	1 239 612	34 763	12 074	60 366	12 074	0	0	0	0	0	24 144	0	58 907	24 148	0	1 524 995 \$ ⁽⁷⁾
MDEIE (Recherche)	54 904	119 384	135 476	127 470	65 038	843 100	54 093	48 760	59 306	0	0	0	29 200	0	0	3 678	44 810	1 585 219 \$
MELS (Éducation)	440 272	665 000	1 056 775	626 207	417 558	4 300 883	478 096	419 488	301 120	75 207	370 060	726 702	374 454	633 947	568 100	1 984 926	331 000	13 769 795 \$
MELS (SLS)	123 767	227 486	2 028 636	478 236	372 571	13 908 507	552 920	148 784	19 580	0	119 391	180 030	566 663	489 510	762 547	390 899	307 927	20 677 454 \$
MESS (Emploi-Québec)	5 303 803	3 989 967	12 667 102	4 106 812	5 403 164	42 738 155	5 092 675	2 198 570	2 170 113	631 134	2 866 979	7 392 197	4 800 753	5 824 401	7 795 214	19 045 284	3 682 821	135 709 144 \$ ⁽⁸⁾
MESS (SACA)	787 149	771 985	1 558 718	941 748	1 340 835	6 503 723	606 419	555 479	395 060	0	370 830	804 502	452 955	845 774	595 644	1 972 276	1 159 227	19 662 322 \$
MESS (Solidarité sociale)	432 392	430 272	1 071 651	519 262	445 002	3 262 467	550 368	257 321	161 441	20 588	364 712	551 063	227 011	477 254	508 252	2 174 098	366 639	11 819 792 \$ ⁽⁹⁾
MFACF (Aînés)	22 530	24 010	98 744	37 412	51 225	167 180	33 000	25 640	30 000	0	40 000	71 700	47 300	36 800	55 800	54 000	31 939	827 280 \$
MFACF (Famille)	498 900	418 444	1 122 112	492 171	438 189	3 246 157	1 472 379	281 602	297 459	164 587	210 240	416 972	985 924	979 408	791 342	1 785 859	391 298	13 993 043 \$ ⁽¹⁰⁾
MFACF (SCF)	96 400	69 500	103 500	42 200	44 000	216 300	45 900	30 400	65 800	28 000	18 000	78 300	18 000	17 500	18 000	41 000	18 000	950 800 \$
MICC	30 325	175 182	659 390	126 851	453 113	5 259 372	406 415	1 000	0	0	0	36 000	202 251	97 564	258 180	728 550	244 421	8 678 612 \$ ⁽¹¹⁾
MJQ	589 587	337 104	919 313	565 771	1 004 776	1 043 225	396 277	485 516	372 369	50 000	286 166	0	197 170	367 765	439 864	629 836	272 644	7 957 383 \$ ⁽¹²⁾
MJQ (OPC)	0	0	0	800	600	12 700	0	0	700	0	0	1 200	0	0	0	0	0	16 000 \$ ⁽¹³⁾
MRI	0	367 104	710 190	238 931	292 091	3 042 925	0	12 500	0	0	0	0	0	251 751	99 185	71 000	148 390	5 234 067 \$
MRNF (AEE)	77 900	0	155 800	77 900	77 900	311 600	77 900	72 880	72 880	0	0	72 880	77 900	72 880	72 880	146 800	72 880	1 440 980 \$ ⁽¹⁴⁾
MSG	0	0	0	0	0	484 801	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 078	0	508 879 \$ ⁽¹⁵⁾
MSP	474 558	910 899	2 326 263	645 168	842 314	4 321 359	707 949	492 919	147 419	1 097 042	167 672	206 251	285 022	490 098	697 807	1 162 115	161 200	15 136 054 \$ ⁽¹⁶⁾
MSSS	12 818 363	14 021 621	33 677 585	15 388 891	12 935 710	86 057 870	19 693 553	10 114 129	7 609 352	7 927 801	9 262 041	15 020 533	12 209 668	16 089 230	16 477 890	51 534 667	11 728 056	352 566 960 \$ ⁽¹⁷⁾
MSSS (OPHQ)	28 908	3 000	72 000	48 300	3 000	212 680	3 000	28 500	14 360	0	5 656	3 000	3 000	19 000	5 500	10 000	5 450	465 354 \$
MTQ (SAAQ)	110 478	110 478	277 395	144 396	110 478	502 812	110 478	110 478	110 478	0	110 478	0	110 478	121 524	121 524	257 271	0	2 308 746 \$
TOTAL	22 594 408	23 963 136	62 799 211	25 855 081	25 009 799	179 681 494	30 637 318	15 735 928	13 228 091	10 739 119	14 704 159	26 866 210	20 885 614	27 344 740	30 385 029	84 665 914	19 563 382	634 658 632 \$

Notes au tableau 3.4

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. À compter du 1^{er} avril 2005, le Programme AccèsLogis Québec (contribution au secteur) n'est plus pris en considération dans le présent document. La Société d'habitation du Québec a établi que les sommes issues de la contribution au secteur ne s'apparentaient pas au mode de soutien financier par entente de service, tel que défini dans la Politique gouvernementale de l'action communautaire.
3. Bien que le Programme de soutien au développement des communications était en vigueur au cours de l'exercice financier 2005-2006, aucune subvention n'a été accordée à des organismes communautaires dans le cadre de ce programme. Depuis le 31 mars 2006, celui-ci a pris fin.
4. Après entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), seules les sommes versées aux organismes communautaires qui lui ont été transférées par le MCC ont été considérées dans le présent document. Par conséquent, les programmes considérés dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale 2004-2005 ont été retranchés puisqu'ils ne s'adressent pas à des organismes communautaires.
5. Les sommes indiquées dans le cadre du programme de Soutien aux forums jeunesse régionaux ne reflètent pas la réalité des montants accordés aux organismes communautaires pour l'année 2005-2006. Il faut tenir compte du fait que des versements ont été effectués sur plus d'une année financière.
6. À compter du 31 mars 2005, les programmes de soutien financier à la mission des organismes nationaux (PSM-N) et à la mission des organismes régionaux (PSM-R) ainsi que le Programme d'aide relatif aux priorités en environnement (PAPE) se sont terminés. Par ailleurs, le Programme Saint-Laurent Vision 2000 a changé de nom pour celui de Programme Interactions communautaires au Plan Saint-Laurent 2005-2010.
7. La mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale a pris fin le 31 mars 2006.
8. Incluant des entreprises d'entraînement qui sont des OSBL (Mesure de formation). Excluant les sommes attribuées dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (celui-ci a pris fin le 31 mars 2004) et les subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes communautaires.
9. Il s'agit d'une mesure non récurrente pour l'année financière 2004-2005. Bien que des versements aient été effectués en 2005-2006 et que d'autres le seront en 2006-2007, veuillez prendre note que la Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a pris fin le 31 mars 2005. Par ailleurs, mentionnons que le FQIS, les ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat et le FAIE ont versé des sommes à des organismes sans but lucratif qui les ont redistribuées à d'autres organismes communautaires et, par conséquent, ne sont pas considérées dans le présent document (ex : MRC de la Haute-Gaspésie - 1,1 M\$).
10. Le Programme de financement de projets liés aux compétences parentales 2003-2004 a pris fin le 31 mars 2005.
11. À compter du 1^{er} avril 2005, le Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) et la mesure Exercice de la citoyenneté sont pris en considération pour la première fois. Par ailleurs, depuis le 31 mars 2005, le Programme de soutien à l'insertion en emploi (PSIE) et le Programme d'accueil et d'établissement des immigrants (PAEI) se sont terminés.
12. En 2005-2006, le Programme d'assistance parajudiciaire aux autochtones est pris en considération pour la première fois. Toutefois, celui-ci existe depuis 1981 mais a été porté à notre connaissance au cours du dernier exercice financier.
13. Bien que des sommes allouées dans le cadre de la Politique gouvernementale de l'action communautaire provenant du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome aient été versées au cours de l'exercice financier 2005-2006 pour des projets, veuillez prendre note que ce programme a pris fin le 31 mars 2005.

Notes au tableau 3.4 (suite)

14. À compter du 1^{er} avril 2005, l'Agence de l'efficacité énergétique est prise en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en raison de son Programme d'interventions auprès des ménages à budget modeste. Celui-ci existe toutefois depuis 1999 mais a été porté à notre connaissance au cours du dernier exercice financier.
15. Bien que le Fonds de la société de l'information a pris fin le 31 mars 2006, des projets sont en cours de réalisation et se termineront à l'automne 2006. Par conséquent, des sommes seront versées en 2006-2007. En 2004-2005, ce Fonds était sous la responsabilité du Secrétariat du Conseil du trésor.
16. En 2005-2006, le Programme de financement conjoint Bureau d'assurance du Canada et ministère de la Sécurité publique a été retiré de l'État de situation de l'intervention gouvernementale puisqu'aucune somme n'a été versée à des organismes communautaires. Toutefois, celui-ci n'est pas terminé puisque des sommes pourront être versées à un exercice financier ultérieur.
17. Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle.

3.5 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2004-2005, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMSL (Aff. municipales)	0	0	0	0	0	615 000	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	620 000 \$ ⁽²⁾
MAMSL (SLS)	420 918	409 184	1 435 517	460 519	349 508	14 500 623	587 183	202 298	14 333	0	117 338	285 406	563 828	531 062	809 631	470 268	313 317	21 470 933 \$ ⁽³⁾
MAMSL (SHQ)	108 588	171 104	522 628	54 164	92 660	1 235 965	179 514	67 059	81 103	0	76 154	111 312	94 782	59 153	0	431 634	61 572	3 347 392 \$ ⁽⁴⁾
MCC	224 491	146 878	603 418	128 240	228 556	1 937 373	123 941	142 710	434 337	302 576	150 840	127 460	20 222	120 629	81 145	216 360	259 495	5 248 671 \$ ⁽⁵⁾
MCC (CALQ)	0	179 106	128 778	0	223 030	65 693	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	284 041	880 648 \$ ⁽⁶⁾
MCE (SAA)	3 000	0	370 945	52 736	0	348 855	0	171 970	18 000	112 568	2 000	0	0	40 000	0	180 000	0	1 300 074 \$ ⁽⁷⁾
MCE (SAJ)	9 000	126 719	588 500	76 635	6 000	25 500	0	4 000	69 118	55 303	2 000	75 564	0	0	178 541	91 224	4 000	1 312 104 \$
MCE (SCT)	0	0	0	0	0	349 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 039	0	361 189 \$ ⁽⁸⁾
MDERR (Recherche)	58 000	68 000	146 683	50 700	63 700	737 900	54 200	53 000	103 600	0	0	0	43 800	0	0	33 104	0	1 412 687 \$ ⁽⁹⁾
MDERR (Régions)	41 581	68 902	111 891	92 902	28 297	193 472	28 297	0	0	0	0	0	41 581	0	106 483	160 406	0	873 812 \$ ⁽¹⁰⁾
MENV	386 900	264 949	790 151	215 000	269 226	1 674 877	150 000	164 000	288 900	0	322 000	366 000	125 859	312 000	215 000	479 318	263 215	6 287 395 \$ ⁽¹¹⁾
MEQ	461 972	675 000	1 072 775	589 207	422 558	4 362 383	493 096	444 488	297 620	80 207	450 060	672 308	369 454	700 647	508 000	2 025 825	315 000	13 940 600 \$ ⁽¹²⁾
MESSF (Emploi-Québec)	5 317 929	4 550 179	14 353 983	4 503 949	6 244 505	42 605 264	5 544 061	2 421 058	2 404 896	619 749	2 972 112	7 099 602	4 772 319	5 713 538	7 801 788	20 809 643	4 113 429	141 848 004 \$ ⁽¹³⁾
MESSF (Famille)	549 997	501 834	1 145 832	558 479	513 258	3 880 292	1 606 103	329 418	419 607	162 781	226 582	556 621	1 079 492	1 054 624	923 159	1 965 244	425 228	15 898 551 \$ ⁽¹⁴⁾
MESSF (SACA)	869 030	853 485	1 735 249	1 051 500	1 416 535	6 974 717	646 419	575 784	436 340	0	359 813	869 302	524 875	909 244	734 644	1 994 271	1 064 206	21 015 414 \$
MESSF (Solidarité sociale)	642 101	747 551	1 617 807	917 670	691 899	2 313 541	667 900	560 568	371 001	72 780	591 147	776 491	397 000	685 132	785 979	3 541 615	540 468	15 920 650 \$ ⁽¹⁵⁾
MJQ	366 471	414 471	410 481	361 971	522 236	1 266 120	394 590	412 471	305 481	120 000	348 971	0	415 146	357 990	305 490	535 480	172 990	6 710 359 \$
MJQ (OPC)	0	0	0	7 200	5 400	114 300	0	0	6 300	0	0	10 800	0	0	0	0	0	144 000 \$
MRCI	29 465	184 748	829 542	171 601	611 021	6 720 655	539 414	8 548	0	0	0	24 000	305 074	134 420	281 797	883 813	224 657	10 948 755 \$ ⁽¹⁶⁾
MRCI (SCF)	78 400	24 600	95 400	36 700	49 200	214 400	28 600	40 200	71 800	25 600	33 600	87 500	28 600	18 600	31 600	36 800	32 600	934 200 \$ ⁽¹⁷⁾
MRI	0	409 918	1 326 952	387 061	415 545	3 223 527	0	0	0	0	0	7 010	0	234 565	31 834	60 620	65 823	6 162 855 \$
MSP	535 561	951 434	2 145 198	609 460	862 146	4 082 454	834 020	455 288	227 642	1 078 401	206 425	293 877	329 832	554 210	921 638	960 760	195 199	15 243 545 \$
MSSS	12 282 485	13 296 647	31 175 530	14 120 616	11 934 503	85 606 813	18 779 753	9 605 696	7 488 964	7 287 561	8 621 966	14 819 364	11 434 840	14 974 056	15 109 271	48 179 874	11 001 341	335 719 280 \$ ⁽¹⁸⁾
MSSS (Sec. aux aînés)	36 000	40 500	102 430	42 000	61 200	178 280	54 000	31 000	54 000	13 500	9 000	72 990	76 400	40 500	16 200	85 500	18 500	932 000 \$ ⁽¹⁹⁾
MSSS (OPHQ)	6 000	3 000	129 949	47 390	3 000	88 678	10 000	7 250	9 000	0	3 000	18 000	3 000	4 500	3 000	9 000	3 350	348 117 \$
MTQ (SAAQ)	108 631	108 631	272 759	141 990	108 631	494 414	108 631	108 631	108 631	0	108 631	0	108 631	119 494	119 494	252 971	0	2 270 170 \$
TOTAL	22 536 520	24 196 840	61 112 398	24 677 690	25 122 614	183 810 246	30 829 722	15 805 437	13 210 673	9 931 026	14 601 639	26 273 607	20 734 735	26 569 364	28 964 694	83 415 769	19 358 431	631 151 405 \$

Notes au tableau 3.5

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. À la fin de l'exercice financier 2004-2005, ce ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère des Affaires municipales et des Régions.
3. En 2004-2005, le programme de soutien financier Engagement jeunesse s'est terminé. De plus, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, le Secrétariat au loisir et au sport est sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
4. À noter que les programmes de soutien financier sont gérés centralement. La répartition régionale ne reflète donc pas tout à fait le rayonnement des organismes nationaux en habitation. De plus, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, la Société d'habitation du Québec est sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et des Régions.
5. En 2004-2005, deux programmes sont pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale. Il s'agit du Programme de soutien au développement des communications et du Programme de soutien aux institutions muséales/Réseau muséal régional. Pour ce dernier programme, prendre note que celui-ci n'accueille aucun nouvel organisme.
6. En 2004-2005, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en raison du transfert d'organismes du ministère de la Culture et des Communications. Il s'agit des programmes suivants : Organisme de production en arts de la scène (théâtre), Diffuseurs spécialisés - Volet aide à la programmation, Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques, Fonds victorivillois des arts et des lettres, Initiatives territoriales.
7. En 2004-2005, le Fonds de développement pour les Autochtones (FDA) a pris fin. Toutefois, les organismes communautaires avaient jusqu'au 31 mars 2004 pour réserver un montant de l'enveloppe budgétaire allouée pour le Fonds et par la suite, ils ont deux ans pour présenter leur projet. Par conséquent, des sommes pourraient être versées ultérieurement.
8. Pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en raison du Fonds de la société de l'information.
9. Les programmes de Soutien aux intervenants majeurs en diffusion de la science et de la technologie, de Soutien aux organismes nationaux de loisir scientifique et de Soutien aux organismes régionaux de loisir scientifique ont été remplacés par le Programme de Soutien à la promotion de la culture scientifique et à la relève en science et technologie. De plus, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, le Ministère a changé d'appellation pour devenir celui de ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.
10. Un nouveau programme est pris en considération, soit le Programme de soutien au Réseau québécois de crédit communautaire puisque ces organismes ont été transférés, en 2004-2005, au ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. À la fin de l'exercice financier 2004-2005, ce dernier est devenu le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.
11. En 2004-2005, deux programmes sont terminés. Il s'agit du Programme Action – Environnement et le Programme de soutien financier pour la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. À la fin de l'exercice financier 2004-2005, ce Ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
12. Pour 2004-2005, une nouvelle mesure est en vigueur; il s'agit de la Mesure dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue. De plus, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, ce Ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Notes au tableau 3.5 (suite)

- 13.** Incluant des entreprises d'entraînement qui sont des OSBL (Mesure MFOR). Excluant les sommes attribuées dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (celui-ci a pris fin le 31 mars 2004). De plus, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, on retrouve ce ministère sous le nom de ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- 14.** Le Programme de financement d'organismes communautaires intervenant auprès des familles 2002-2003 a été remplacé par le Programme de financement de projets liés aux compétences parentales 2003-2004. Ainsi, les sommes versées correspondent au programme de soutien financier en vigueur pour 2003-2004 puisque celles allouées en 2003-2004 ont été déboursées en 2004-2005. De plus, une nouvelle mesure est entrée en vigueur soit la Mesure d'aide financière destinée aux organismes communautaires Famille. Par ailleurs, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, la mission Famille a été retirée du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille afin de devenir un nouveau ministère soit le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.
- 15.** Le Fonds québécois d'initiatives sociales, la Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale année 2004-2005, le Fonds d'aide à l'innovation et à l'expérimentation, les ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat ainsi que le programme Solidarité jeunesse sont pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale.
- 16.** En 2004-2005, le Fonds d'initiatives régionales en immigration (FIRI) et le Programme de soutien à des projets d'intégration (SPI) ont été remplacés par le Programme régional d'intégration (PRI). Également, le Programme de soutien à la participation civique a été remplacé par le Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI). Par ailleurs, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, ce ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- 17.** En 2003-2004, le Secrétariat à la condition féminine relevait du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. À la fin de l'exercice financier 2004-2005, celui-ci fait partie du nouveau ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.
- 18.** Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle.
- 19.** À la fin de l'exercice financier 2004-2005, le Secrétariat aux aînés ne relève plus du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il fait partie du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

3.6 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2003-2004, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMSL (Aff. municipales)	0	0	0	0	0	210 900	0	0	0	0	0	0	75 000	0	0	5 000	0	290 900 \$
MAMSL (SLS)	135 926	271 328	1 975 818	445 366	395 717	14 535 153	637 216	142 805	15 650	0	138 918	197 047	57 719	478 136	750 003	461 648	387 978	21 026 428 \$ ⁽²⁾
MCC	136 907	163 281	638 854	129 189	186 521	1 787 419	108 778	169 405	452 473	318 087	139 736	122 119	20 222	119 053	84 419	208 252	240 423	5 025 138 \$ ⁽³⁾
MDERR (Recherche)	62 000	70 000	125 800	54 700	67 700	725 100	58 200	57 000	53 600	0	0	0	0	0	0	0	0	1 274 100 \$ ⁽⁴⁾
MDERR (Régions)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 000	9 000 \$ ⁽⁵⁾
MENV	365 000	435 969	850 756	225 475	368 837	1 741 797	133 400	99 000	273 300	1 000	150 536	388 777	119 818	292 404	117 770	524 277	232 400	6 320 516 \$ ⁽⁶⁾
MEQ	439 642	716 230	1 055 996	625 047	428 448	3 964 417	466 656	398 938	304 900	81 097	392 730	650 428	424 623	652 127	526 560	2 006 160	291 780	13 425 779 \$ ⁽⁷⁾
MESSF (Emploi-Québec)	4 780 870	4 573 747	13 925 685	4 164 139	7 148 011	41 052 111	5 088 337	2 413 009	2 385 728	605 407	3 074 287	6 421 574	4 714 171	5 713 384	7 136 968	20 341 995	3 765 744	137 305 167 \$ ⁽⁸⁾
MESSF (Famille)	45 000	30 000	15 000	130 000	0	685 500	0	0	0	0	12 000	49 000	0	23 000	12 500	170 000	0	1 172 000 \$ ⁽⁹⁾
MESSF (SACA)	891 020	781 985	1 770 095	1 080 400	1 418 707	6 949 689	661 995	564 534	423 025	0	415 613	947 352	520 965	897 577	774 644	2 183 003	1 235 964	21 516 568 \$
MJQ	354 386	292 780	399 850	330 491	462 219	934 017	382 100	270 412	288 880	0	221 000	0	283 000	263 900	263 000	369 055	200 000	5 315 090 \$ ⁽¹⁰⁾
MRCI	69 000	97 000	734 225	132 823	561 797	6 529 963	502 738	28 500	1 000	0	0	23 000	243 046	104 000	250 000	826 430	266 844	10 370 366 \$ ⁽¹¹⁾
MRI	0	345 830	1 180 781	281 361	494 230	3 961 108	0	0	0	0	0	83 399	0	261 564	31 833	173 578	125 342	6 939 026 \$ ⁽¹²⁾
MSP	549 489	992 727	2 083 495	673 264	904 251	3 957 408	744 702	513 198	236 014	397 400	159 589	613 014	322 126	497 330	880 604	930 309	228 720	14 683 640 \$ ⁽¹³⁾
MSSS	12 257 613	12 544 662	30 379 583	14 212 033	11 495 582	84 842 392	19 689 356	9 700 417	6 827 756	3 914 097	8 510 952	12 835 874	10 865 334	15 693 512	15 775 062	46 516 446	11 436 388	327 497 059 \$ ⁽¹⁴⁾
MSSS (Sec. aux aînés)	36 500	87 100	108 300	29 600	53 000	232 300	30 000	35 700	55 200	14 000	25 000	98 100	75 500	25 800	48 000	116 900	30 000	1 101 000 \$
OPC	18 186	30 029	27 219	20 670	22 516	80 985	8 129	7 751	16 258	0	0	16 526	5 490	13 242	11 922	24 759	16 318	320 000 \$
OPHQ	6 000	3 000	59 000	18 000	3 000	196 453	3 000	3 000	6 500	0	3 000	3 000	3 000	3 000	7 641	4 000	3 000	324 594 \$ ⁽¹⁵⁾
SAA	1 500	0	431 564	52 600	0	510 556	0	260 500	0	4 178 908	0	0	0	0	0	0	0	5 435 628 \$ ⁽¹⁶⁾
SAAQ	105 263	105 263	264 301	137 587	105 263	479 083	105 263	105 263	105 263	0	105 263	0	105 263	115 789	115 789	245 127	0	2 199 780 \$
SAJ	0	162 007	424 000	156 160	0	147 230	0	28 000	142 576	81 634	4 800	294 256	0	0	174 542	259 473	15 000	1 889 678 \$ ⁽¹⁷⁾
SCF	129 000	25 000	116 000	50 000	0	123 000	55 000	44 000	61 000	30 000	37 000	87 000	35 000	34 000	37 000	20 000	37 000	920 000 \$ ⁽¹⁸⁾
SHQ	92 414	158 454	439 777	31 082	84 438	951 933	142 351	61 814	74 999	0	70 239	107 232	52 194	50 644	0	392 299	49 460	2 759 330 \$ ⁽¹⁹⁾
TOTAL	20 475 716	21 886 392	57 006 099	22 979 987	24 200 237	174 598 514	28 817 221	14 903 246	11 724 122	9 621 630	13 460 663	22 937 698	17 922 471	25 238 462	26 998 257	75 778 711	18 571 361	587 120 787 \$

Notes au tableau 3.6

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. En 2003-2004, le Secrétariat au loisir et au sport est de nouveau sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. De plus, le Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience n'est plus pris en considération puisqu'il a été intégré aux Unités régionales de loisir et de sport et que celles-ci ne sont pas considérées comme des organismes gouvernementaux. Par ailleurs, trois programmes sont considérés pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale. Il s'agit du Programme de soutien aux Fédérations sportives québécoises, du Programme de soutien au développement de l'excellence sportive et du Programme de soutien aux événements sportifs.
3. Un programme s'est ajouté en 2003-2004. Il s'agit du Programme Rencontres culture-éducation, volet national. Par ailleurs, suite au transfert de responsabilité, le MCC a entièrement transféré son Programme de soutien aux organismes régionaux de loisir scientifique au MDERR ainsi qu'une partie du Programme de soutien aux organismes nationaux de loisir culturel et scientifique.
4. En 2002-2003, les programmes d'assistance financière étaient sous la responsabilité du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche. En 2003-2004, les parties «Économie» et «Recherche» sont sous la responsabilité du MDERR. Ainsi, le Programme de soutien aux intervenants majeurs au chapitre de la promotion des carrières scientifiques correspond, pour 2003-2004, au Programme de soutien aux intervenants majeurs en diffusion de la science et de la technologie. De plus, le Programme de soutien aux regroupements sectoriels en économie sociale est terminé. Une nouvelle mesure a vu le jour soit la Mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale.

Par ailleurs, suite au transfert de responsabilité du volet loisir scientifique, deux programmes de soutien financier leur ont été transférés par le MCC au 1^{er} avril 2003. Il s'agit du Programme de soutien aux organismes nationaux de loisir scientifique et du Programme de soutien aux organismes régionaux de loisir scientifique.
5. En 2003-2004, le ministère des Régions a été fusionné avec le MDERR.
6. À compter de 2003-2004, deux nouveaux programmes sont en vigueur soit le Programme de soutien à la mission des organismes régionaux (PSM-R) et le Programme de soutien financier aux organismes de bassin.
7. À compter de 2003-2004, le ministère de l'Éducation s'est doté d'un nouveau programme soit le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE). Toutefois, les programmes de soutien financier aux organismes d'éducation populaire autonomes et d'alphabétisation populaire autonomes sont terminés.
8. Incluant des entreprises d'entraînement qui sont des OSBL (Mesure MFOR). Excluant les sommes attribuées dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail.
9. Pour 2003-2004, les sommes versées correspondent au programme de soutien financier en vigueur pour 2002-2003 et non à celui en cours puisqu'une portion des sommes allouées en 2002-2003 a été déboursée en 2003-2004. De plus, les sommes accordées dans le cadre du programme de soutien financier 2003-2004 ne sont pas inscrites dans le présent bilan puisqu'elles seront versées en 2004-2005. Elles apparaîtront donc dans le tableau pour 2004-2005.
10. Le MJQ subventionnait, pour les années antérieures à 2003-2004, l'organisme Association québécoise Plaidoyer-Victimes. Suite au transfert des organismes communautaires au 1^{er} avril 2003, cet organisme a été transféré au SACA en défense collective des droits.
11. Deux nouveaux programmes ont été créés à compter de 2003-2004 soit le Fonds d'initiatives régionales en immigration (FIRI) et le Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes oeuvrant dans les champs de mission du MRCI (PRSOCA). Toutefois, le Programme de reconnaissance à un regroupement national d'organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) qui était en vigueur en 2002-2003 a été intégré au Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes oeuvrant dans les champs de mission du MRCI (PRSOCA). De plus, le Fonds de développement de l'immigration en région (FDIR) n'est plus en vigueur.

Notes au tableau 3.6 (suite)

12. En 2003-2004, le Programme d'aide à l'action humanitaire internationale a changé d'appellation pour devenir le Programme québécois de développement international.
13. En 2003-2004, aucune somme n'a été versée pour le Programme de financement conjoint Bureau d'assurance du Canada et ministère de la Sécurité publique. Toutefois, ce programme n'est pas terminé. En effet, les sommes allouées dans le cadre de ce programme ont été versées à l'exercice financier 2004-2005. Elles seront donc considérées dans le tableau pour 2004-2005.
14. Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle.
15. Le programme de subventions à l'expérimentation est considéré pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en 2003-2004.
16. Le Fonds de développement pour les Autochtones (FDA) est pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en 2003-2004.
17. À compter de 2003-2004, le Secrétariat à la jeunesse est pris en compte pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en raison de son programme de Soutien aux forums jeunesse régionaux.
18. En 2003-2004, le Secrétariat à la condition féminine a accordé 80 000 \$ à des comités de condition féminine de Conseils régionaux de développement qui ne sont pas considérés comme des organismes communautaires soit ceux de Montréal (20 000 \$), de l'Outaouais (30 000 \$) et de la Montérégie (30 000 \$). Toutefois, ce montant ainsi que l'argent versé aux organismes communautaires totalisent un budget de 1 M\$.
19. À noter que les programmes de soutien financier sont gérés centralement. La répartition régionale ne reflète donc pas tout à fait le rayonnement des organismes nationaux en habitation.

3.7 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2002-2003, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																			
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	Central	TOTAL
FAPAQ	10 400	0	62 904	12 000	17 500	0	0	0	0	15 000	15 000	15 000	25 000	15 000	0	30 000	0	0	217 804 \$
MAMM	0	0	0	0	0	980 000	0	0	0	0	0	0	140 000	285 000	0	0	0	0	1 405 000 \$
MCC	157 329	186 702	542 079	116 232	204 822	1 518 404	159 819	222 576	544 938	422 978	160 345	95 828	0	115 259	84 314	193 735	52 105	482 501	5 259 966 \$
MENV	128 667	288 129	884 907	124 440	217 572	1 222 256	101 100	183 225	137 048	0	247 547	213 346	168 788	162 848	181 730	396 307	161 384	0	4 819 294 \$ ⁽²⁾
MEQ	687 634	986 798	1 550 486	828 807	717 590	6 427 139	695 110	542 825	425 755	122 302	544 196	1 001 208	513 161	954 151	840 023	2 675 705	685 192	0	20 198 082 \$
MESS	4 649 223	4 614 315	13 394 552	4 059 677	7 023 291	38 360 902	4 950 418	2 271 122	2 235 676	615 551	2 872 248	6 279 400	5 047 830	5 617 991	7 061 057	20 326 552	3 651 677	0	133 031 482 \$ ⁽³⁾
MFE	56 000	74 000	146 000	90 000	81 000	485 000	78 000	50 000	62 000	36 000	68 000	57 500	55 000	88 000	103 000	171 000	49 500	0	1 750 000 \$ ⁽⁴⁾
MFER	0	0	50 000	0	0	251 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	301 000 \$ ⁽⁵⁾
MJQ	176 087	174 182	203 679	204 857	181 441	543 395	220 146	159 603	156 230	0	50 000	0	189 848	190 118	163 532	183 160	0	60 000	2 856 278 \$
MRCI	13 500	97 000	657 500	79 500	437 300	5 926 856	474 800	23 000	0	0	5 000	37 000	167 000	113 000	219 500	637 950	203 281	200 000	9 292 187 \$ ⁽⁶⁾
MREG	27 227	135 000	678 336	12 500	80 000	25 000	10 000	20 000	0	0	60 000	0	0	110 377	50 000	20 000	40 000	0	1 268 440 \$ ⁽⁷⁾
MRI	0	386 544	1 148 374	237 583	371 518	3 112 725	0	0	0	0	0	93 499	0	173 103	47 183	248 100	115 484	595 000	6 529 113 \$ ⁽⁸⁾
MRN	0	0	44 000	0	0	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 000 \$ ⁽⁹⁾
MSP	508 902	990 638	2 213 227	715 169	763 056	4 509 360	677 848	446 176	187 542	406 500	177 998	639 257	224 166	106 229	1 278 365	742 595	242 020	0	14 829 048 \$ ⁽¹⁰⁾
MSSS	10 813 131	11 270 655	29 315 068	11 927 639	10 289 912	76 832 128	17 912 873	8 239 819	5 623 127	3 239 201	7 497 736	10 926 392	8 682 719	13 823 088	13 679 482	40 499 042	9 355 512	0	289 927 524 \$ ⁽¹¹⁾
OPC	18 650	30 500	69 000	69 600	42 250	176 000	15 000	12 000	30 000	0	7 000	0	0	42 500	0	0	0	0	512 500 \$
OPHQ	279 280	282 033	242 762	248 687	245 756	421 183	130 592	212 192	173 862	0	181 106	222 975	152 255	228 950	260 184	397 524	197 940	1 798 427	5 675 708 \$
SA	52 000	49 500	83 500	65 000	75 000	200 000	41 500	53 000	32 500	30 000	45 000	45 000	48 000	67 000	40 500	114 500	33 000	0	1 075 000 \$
SAA	0	1 000	173 000	4 500	0	191 000	0	1 000	30 000	2 000	0	0	0	11 810	0	0	0	0	414 310 \$
SAAQ	65 671	76 975	246 539	122 192	76 974	466 907	76 975	63 345	54 366	0	63 345	0	92 654	99 583	97 897	235 235	0	0	1 838 658 \$
SACA	609 737	676 458	1 410 130	880 067	1 087 619	4 939 175	612 197	462 247	272 397	30 000	377 000	733 000	314 000	751 676	611 000	2 076 686	1 025 300	0	16 868 689 \$
SCF	112 000	14 425	117 500	57 500	69 000	134 000	57 000	44 500	68 000	0	34 000	108 575	33 000	31 500	33 000	33 000	53 000	0	1 000 000 \$
SHQ	63 892	90 421	259 809	25 666	48 724	825 667	74 801	46 158	44 246	0	44 672	73 267	37 914	29 874	0	232 064	35 746	0	1 932 921 \$
SLS	146 002	338 930	1 438 496	382 484	438 390	3 170 722	394 701	179 957	28 752	75 000	161 965	203 057	81 087	703 779	781 172	558 108	356 447	0	9 439 049 \$ ⁽¹²⁾
TOTAL	18 575 332	20 764 205	54 931 848	20 264 100	22 468 715	150 718 819	26 682 880	13 232 745	10 116 439	4 994 532	12 612 158	20 744 304	15 972 422	23 720 836	25 531 939	69 771 263	16 257 588	3 135 928	530 496 053 \$

Notes au tableau 3.7

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec . Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 est le Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. Le Programme de soutien à la mission des organismes nationaux s'appelait, en 2001-2002, Programme de financement statutaire des groupes nationaux (PFS). De plus, un programme d'aide financière ad hoc est en vigueur pour 2002-2003, soit le Programme de soutien financier pour la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.
3. Incluant des entreprises d'entraînement qui sont des OSBL (mesure MFOR). Excluant les sommes attribuées dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail.
4. À noter qu'une portion des sommes versées correspond au programme de soutien financier 2001-2002 qui a été déboursée en 2002-2003, soit un montant de 250 000 \$.
5. Pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en raison des programmes de soutien financier, Soutien aux intervenants majeurs au chapitre de la promotion des carrières scientifiques et Soutien aux regroupements sectoriels en économie sociale.
6. Nouveau programme en vigueur à compter de 2002-2003, il s'agit du Programme de reconnaissance à un regroupement national d'organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI). Par ailleurs, à compter de 2002-2003, deux programmes de soutien financier se sont terminés : Programme d'aide à la francisation des immigrants (PAFI) et Programme de francisation en milieu de travail (PFMT).
7. L'écart important entre l'année 2001-2002 et 2002-2003 s'explique par le fait que, pour les années antérieures à 2002-2003, les données fournies au SACA étaient surestimées puisque le MREG n'était pas en mesure d'identifier la proportion des organismes communautaires qui recevaient du financement dans le cadre du Fonds conjoncturel. En 2002-2003, le MREG a procédé à un examen plus approfondi lui permettant de cibler les organismes communautaires qui ont reçu un soutien financier dans le cadre de ce programme.
8. À compter de 2002-2003, un nouveau programme a été créé, il s'agit du Programme d'appui à la mission des OCI.
9. Pris en compte pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en raison du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet III).
10. À compter de 2002-2003, le Programme de mobilisation des collectivités n'est plus pris en considération puisqu'il ne répondait pas aux critères de la politique gouvernementale. Par contre, un nouveau programme est en vigueur soit le Programme conjoint de financement Bureau d'assurance du Canada et le ministère de la Sécurité publique.
11. Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle.
12. À compter de 2002-2003, un nouveau programme est en vigueur, il s'agit du Programme Engagement jeunesse.

3.8 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2001-2002, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																			
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	Central**	TOTAL
FAPAQ	15 000	20 000	72 655	37 000	40 000	16 000	53 990	31 054	10 000	10 000	27 400	87 597	5 000	9 500	11 300	70 855	27 000	0	544 351 \$ ⁽²⁾
MAMM	0	0	0	0	0	1 190 000	0	0	0	0	0	0	125 000	0	0	30 000	0	0	1 345 000 \$
MCC	166 751	187 622	520 340	174 582	154 488	1 646 994	187 858	230 727	566 911	374 300	172 986	112 547	15 300	119 777	98 585	174 507	86 660	345 000	5 335 935 \$ ⁽³⁾
MENV	101 400	124 942	440 934	80 250	127 738	565 981	108 250	96 000	79 000	0	79 330	82 390	112 800	111 800	86 353	184 479	65 000	378 497	2 825 144 \$ ⁽⁴⁾
MEQ	670 594	1 019 881	1 633 240	810 907	789 062	6 076 879	677 716	529 868	401 555	124 702	537 449	957 808	505 932	906 221	846 626	2 548 889	646 212	0	19 683 541 \$ ⁽⁵⁾
MESS	4 361 680	4 328 777	13 057 205	3 974 934	7 147 327	39 571 684	5 034 249	2 051 817	1 480 256	416 318	2 746 537	5 581 053	5 044 247	5 625 022	6 702 236	20 194 233	3 738 923	0	131 056 498 \$ ⁽⁶⁾
MFE	90 000	62 000	123 500	42 000	41 000	321 000	45 000	50 000	67 000	20 000	59 500	119 500	15 000	56 000	75 000	74 500	39 500	199 500	1 500 000 \$ ⁽⁷⁾
MJQ	138 338	138 533	138 028	138 183	138 238	498 138	138 453	68 193	83 028	0	2 863	0	138 138	138 522	138 138	138 038	0	60 000	2 094 831 \$
MRCI	0	0	784 440	0	640 896	6 294 461	465 050	0	0	0	0	0	470 339	0	0	773 108	0	2 468 519	11 896 813 \$ ⁽⁸⁾
MREG	532 895	232 000	84 300	372 200	234 000	16 025	267 607	66 600	134 650	0	325 443	30 750	9 500	320 850	213 500	150 200	351 500	1 000 300	4 342 320 \$ ⁽⁹⁾
MRI	0	205 070	597 252	175 000	146 039	2 347 247	0	0	0	0	0	152 144	21 829	127 850	0	345 351	19 750	580 000	4 717 532 \$ ⁽¹⁰⁾
MSP	636 490	1 165 606	2 621 106	870 625	1 076 002	5 337 770	815 316	491 302	277 097	446 450	392 194	670 910	284 843	636 365	1 101 624	776 273	267 972	186 500	18 054 445 \$
MSSS	9 482 516	8 217 579	26 728 423	12 852 470	9 762 177	67 108 153	17 092 000	7 144 098	5 532 905	1 408 914	6 438 899	9 395 629	7 267 674	12 143 002	12 538 028	34 318 435	6 265 151	0	253 696 053 \$
OPC	18 650	30 500	68 000	58 000	42 250	173 500	15 000	12 000	28 000	0	7 000	0	0	42 500	0	0	0	0	495 400 \$ ⁽¹¹⁾
OPHQ	250 754	264 770	227 499	231 424	216 493	375 657	113 329	194 929	159 599	0	166 843	197 712	131 992	205 687	224 921	349 998	180 677	1 681 427	5 173 711 \$
SA	59 750	38 640	38 830	39 500	52 800	254 060	33 800	48 200	21 030	42 900	40 450	101 840	0	112 050	0	90 900	24 700	0	999 450 \$ ⁽¹²⁾
SAA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	919 424	919 424 \$
SAAQ	63 758	74 733	148 402	118 633	74 733	281 077	74 733	61 500	52 782	0	61 500	90 956	89 982	96 683	95 046	228 384	0	169 493	1 782 395 \$
SACA	521 000	574 000	1 140 000	829 000	801 000	4 273 300	594 000	413 000	220 000	30 000	424 000	628 000	245 000	638 000	529 000	1 714 000	830 000	0	14 403 300 \$
SCF	129 000	0	93 000	35 000	121 000	86 738	35 000	35 000	80 000	35 000	40 000	123 262	0	35 000	66 000	54 000	32 000	0	1 000 000 \$
SHQ	60 200	79 700	159 900	22 500	38 750	534 550	60 000	47 700	47 700	0	47 700	81 900	29 700	40 950	0	222 500	26 250	456 194	1 956 194 \$ ⁽¹³⁾
SLS	211 419	349 340	1 045 394	449 825	400 150	1 489 404	379 295	194 766	37 450	79 407	120 042	175 998	114 508	855 299	900 229	708 751	349 858	1 622 800	9 483 935 \$ ⁽¹⁴⁾
TOTAL	17 510 195	17 113 693	49 722 448	21 312 033	22 044 143	138 458 618	26 190 646	11 766 754	9 278 963	2 987 991	11 690 136	18 589 996	14 626 784	22 221 078	23 626 586	63 147 401	12 951 153	10 067 654	493 306 272 \$

Notes au tableau 3.8

1. Nunavik pour le MSSS, Centre-du-Québec pour les autres ministères et organismes gouvernementaux.
2. À compter de 2001-2002, le Programme de soutien financier Festival de pêche (jadis Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et cours d'eau Pêche en ville) n'est plus pris en considération suite à l'adoption de la Politique gouvernementale de l'action communautaire.
3. Incluant 300 000 \$ provenant du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome accordés au MCC dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de l'action communautaire.
4. À compter de 2001-2002, les Conseils régionaux de l'environnement et le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement sont pris en considération.
5. Incluant 250 000 \$ provenant du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome accordés au MEQ dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de l'action communautaire.
6. À compter de mars 2001, Emploi-Québec a été fusionné avec le ministère de la Solidarité sociale et porte maintenant le nom de ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Excluant les sommes attribuées dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail. Incluant des entreprises d'entraînement qui sont des OSBL (mesure MFOR).
7. Incluant 500 000 \$ provenant du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome accordés au MFE dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de l'action communautaire.
8. À compter de 2001-2002, un nouveau programme est en vigueur soit le Programme de soutien à des projets d'intégration.
Suite à un ajustement transmis en 2003-2004 de la part du MRCI, le montant indiqué aurait dû se lire 9 972 760 \$ et non 11 896 813 \$. Ce nouveau total correspond uniquement aux sommes versées à l'action communautaire en excluant les sommes versées par anticipation.
9. Les données relatives aux organismes communautaires qui ont bénéficié de ce programme sont surestimées, compte tenu qu'elles concernent l'ensemble des organismes à but non lucratif subventionnés et non pas uniquement les organismes communautaires.
10. À compter de 2001-2002, le Programme d'appui à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a changé de nom pour Programme de sensibilisation du public.
11. Le montant inscrit à la région 03 inclut les montants versés pour la région 12. Celui de la région 04 comprend ceux alloués à la région 17. Le montant de la région 06 regroupe ceux des régions 13 et 16, de même que le montant de la région 15 renferme ceux accordés pour la région 14.
12. Le Secrétariat aux aînés est pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en raison du programme de soutien financier Engagés dans l'action pour les aînés du Québec.
13. À compter de 2001-2002, le Programme d'habitation à loyer modique n'est plus pris en considération suite à l'adoption de la Politique gouvernementale de l'action communautaire.

Notes au tableau 3.8 (suite)

14. Suite à l'adoption de la Politique gouvernementale de l'action communautaire, les programmes suivants ne sont plus pris en considération à compter de 2001-2002 :

- Programme d'assistance financière aux clubs quads (véhicules tout terrain);
- Programme d'assistance financière aux clubs de motoneigistes;
- Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la Fête nationale;
- Programme Chantiers jeunesse;
- Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir à l'intention des personnes handicapées.

** Soutien financier accordé principalement aux organismes nationaux et/ou aux montants gérés centralement.

3.9 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2000-2001, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																			
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	Central**	TOTAL
EQ	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	130 330 978	130 330 978 \$ ⁽²⁾
FAPAQ	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	1 344 000	1 344 000 \$
MAMM	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	1 702 000	1 702 000 \$
MCC	189 617	216 303	544 590	147 191	151 223	1 919 909	191 578	223 632	523 786	267 970	188 198	127 570	15 310	136 290	113 592	191 360	191 550	0	5 339 669 \$
MENV	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	1 465 000	1 465 000 \$
MEQ	640 677	903 542	1 609 215	717 250	750 129	5 459 721	604 870	495 099	365 847	122 302	454 621	780 061	447 200	774 460	729 741	2 199 451	608 964	0	17 663 150 \$
MFE	10 000	52 000	65 000	95 000	42 000	76 000	98 000	35 000	19 000	17 000	30 000	45 000	20 000	27 000	70 000	127 000	15 000	145 000	988 000 \$
MJQ	105 000	105 000	105 000	105 000	105 000	125 000	105 000	0	0	0	0	0	105 000	105 000	105 000	105 000	0	330 000	1 505 000 \$
MRCI	---	---	812 361	---	595 899	6 267 480	387 000	---	---	---	---	---	532 355	---	---	787 263	---	0	9 382 358 \$ ⁽³⁾
MREG	338 000	189 750	131 150	561 465	224 406	7 700	78 800	270 000	90 000	73 320	284 250	76 100	4 500	149 500	148 300	134 250	85 850	1 722 875	4 570 216 \$ ⁽⁴⁾
MRI	159 654	116 000	832 153	72 800	393 709	2 318 106	0	0	0	0	0	188 335	0	97 564	0	123 710	5 000	765 992	5 073 023 \$
MSP	603 282	958 245	2 950 178	1 307 311	1 456 009	4 677 986	829 929	576 382	238 473	0	160 472	189 850	1 682 705	145 000	214 387	567 265	152 310	174 852	16 884 636 \$ ⁽⁵⁾
MSSS	9 341 389	7 473 779	24 666 122	16 986 344	9 444 501	60 149 411	16 625 005	6 429 246	4 727 127	1 260 988	6 106 083	9 827 682	7 573 125	11 241 605	11 876 583	34 009 287	1 549 765	6 411 971	245 700 013 \$ ⁽⁶⁾
OPC	18 650	30 500	53 000	31 000	42 250	136 000	15 000	12 000	28 000	0	7 000	15 000	8 500	20 500	22 000	29 000	27 000	0	495 400 \$
OPHQ	181 660	163 137	140 866	137 791	134 860	245 391	79 696	125 296	101 966	0	113 210	132 079	90 359	132 054	139 288	221 732	119 044	1 451 171	3 709 600 \$
SAA	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	710 000	710 000 \$
SAAQ	62 203	72 910	233 520	115 739	72 910	362 009	72 910	51 495	51 495	0	51 495	---	---	94 325	92 727	222 813	0	165 359	1 721 910 \$ ⁽⁷⁾
SACA	471 000	577 000	1 034 000	642 000	710 000	3 826 000	551 000	320 000	221 000	25 000	373 000	596 000	327 000	555 000	540 000	1 521 000	615 000	0	12 904 000 \$
SCF	110 000	50 000	95 000	50 000	75 000	160 000	30 000	50 000	79 000	0	30 000	65 000	0	36 000	60 000	60 000	50 000	0	1 000 000 \$
SHQ	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	1 696 000	1 696 000 \$
SLS	181 962	357 916	815 046	503 302	391 700	1 100 249	287 159	188 315	38 980	53 561	141 480	185 267	67 866	936 652	837 863	659 961	275 966	1 359 300	8 382 545 \$ ⁽⁸⁾
TOTAL	12 413 094	11 266 082	34 087 201	21 472 193	14 589 596	86 830 962	19 955 947	8 776 465	6 484 674	1 820 141	7 939 809	12 227 944	10 873 920	14 450 950	14 949 481	40 959 092	3 695 449	149 774 498	472 567 498 \$

Notes au tableau 3.9

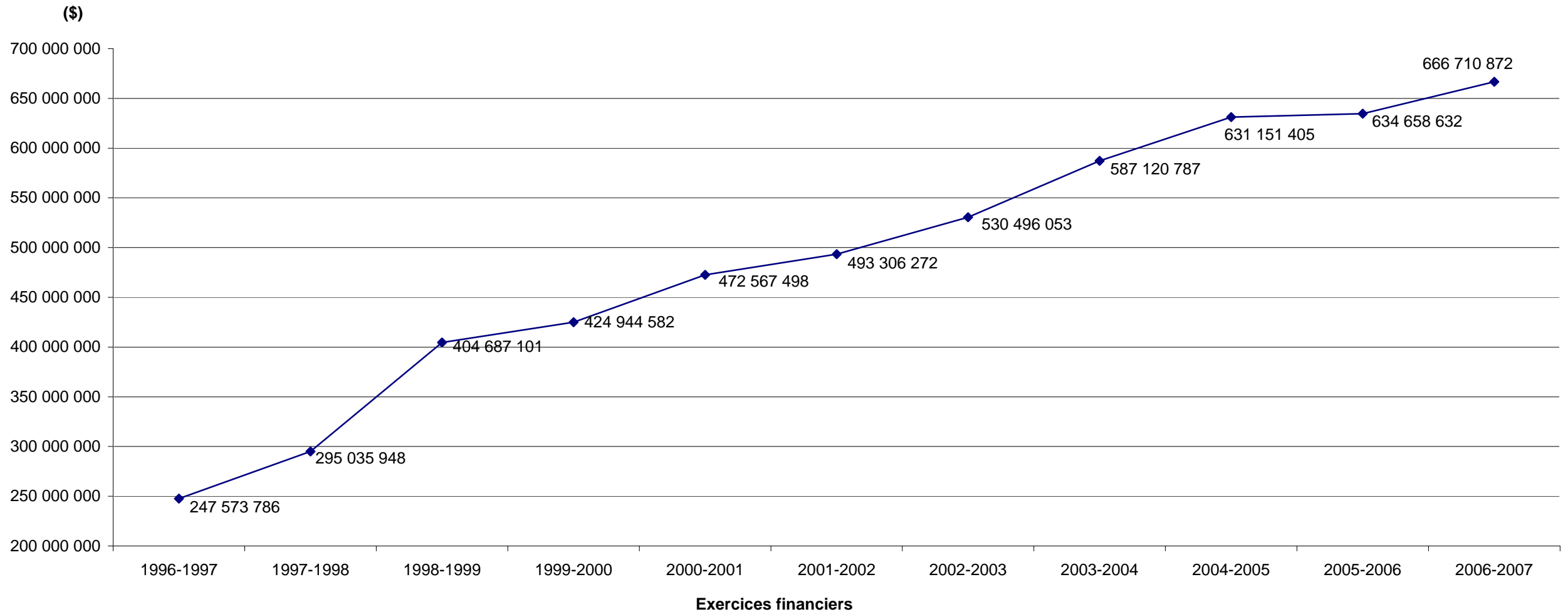
1. Nunavik pour le MSSS, Centre-du-Québec pour les autres ministères et organismes gouvernementaux.
2. Recouvrant exclusivement les ententes de service avec des organismes communautaires spécialisés qui offrent les mesures Services d'aide à l'emploi, Projets de préparation à l'emploi et un volet de la Mesure de formation et le financement accordé aux Carrefours jeunesse-emploi. Excluant le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail.
3. Aucun financement n'a été attribué au Fonds pour les jeunes des minorités visibles de même qu'aucun montant n'a été attribué à la Semaine québécoise de la citoyenneté en 2000-2001.
4. Les données relatives aux organismes communautaires qui ont bénéficié de ce programme sont surestimées, compte tenu qu'elles concernent l'ensemble des organismes à but non lucratif subventionnés et non pas uniquement les organismes communautaires.
5. Ces sommes concernent uniquement les programmes de Mobilisation des collectivités, Partage des produits de la criminalité et Ressources communautaires (achats de programme). À noter que pour ce dernier programme, le découpage des régions administratives n'est pas le même. Ainsi, la région 03 inclut la région 12, la région 13 renferme les régions 14 et 15, la région 04 comprend la région 17 et la région 08 contient la région 10.
6. Ces sommes incluent 1 870 000 \$ (récurrents) consentis suite à la Marche des femmes et 11 554 219 \$ (non récurrents) versés à des organismes communautaires en vertu de la loi 160, suite au conflit de travail impliquant la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec.
7. Le montant inscrit à la région 03 inclut le montant alloué à la région 12 de même que le montant inscrit pour la région 06 comprend celui alloué à la région 13.
8. À compter de 2000-2001, le budget du Programme d'aide en loisir pour les personnes vivant avec un handicap a été transféré au Programme des unités régionales de loisir et de sport.

* Le trait --- signifie que les données n'ont pas été rendues disponibles par région.

** Soutien financier accordé principalement aux organismes nationaux et/ou aux montants gérés centralement.

4. Évolution du soutien financier gouvernemental de 1996-1997 à 2006-2007

Évolution du soutien financier gouvernemental de 1996-1997 à 2006-2007



**5. Évolution du soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale
de 2000-2001 à 2006-2007**

Évolution du soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale de 2000-2001 à 2006-2007

